



Pionnière de la **finance islamique** au Cameroun et en Afrique centrale, **Afriland First Bank** vous accompagne avec des produits et services bancaires conformes à la **charia**.

La **RÉFÉRENCE** dans la gestion du **HADJ**



L'oeil DU Sahel

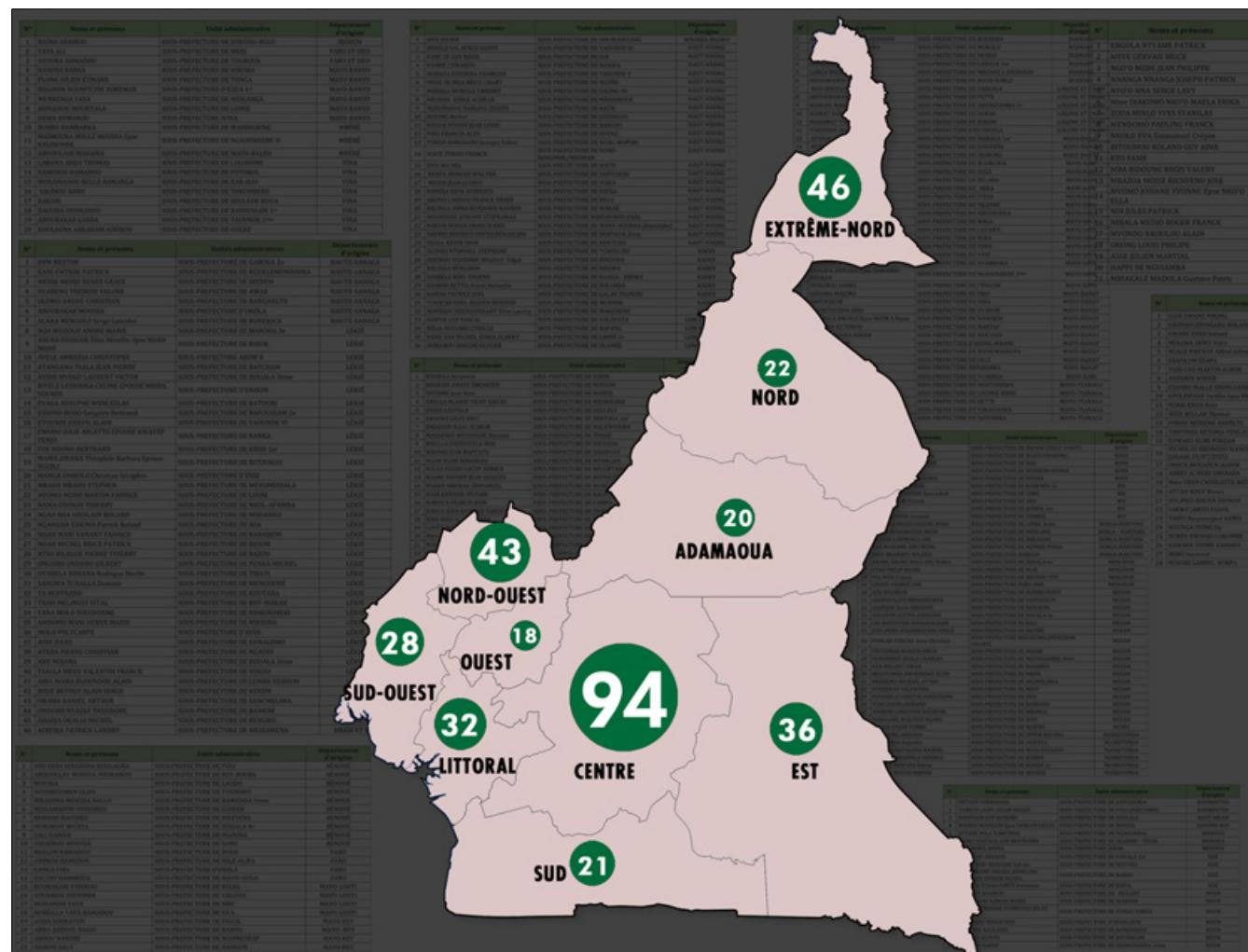
400 F.CFA

Quotidien régional d'informations du Nord-Cameroun

Directeur de la Publication : **Guibaï Gatama**

N°2167 du mercredi 30 juillet 2025

ADMINISTRATION TERRITORIALE



Cartographie des sous-préfets par région

Pp. 2-4



Retrouvez toute l'actu de
L'oeil Du Sahel sur **Y'ello Kiosk**
**L'oeil
DU
Sahel**



«Un vide se crée avec les départs de l'Undp et du Fsnc du gouvernement»

L'éclairage d'Issa Djidjou Garba, enseignant-chercheur en sciences politiques

P. 6



GUIDIGUIS
Une jeune fille décède par noyade

P.5



SONGKOLONG
Mboscuda prône la paix lors des élections

P.5



YAOUNDÉ
Le chemin de croix des nordistes vendeurs à la sauvette

P. 9

ADMINISTRATION TERRITORIALE. Répartition géographique de 358 sous-préfets activité sur les 360 que compte le Cameroun.

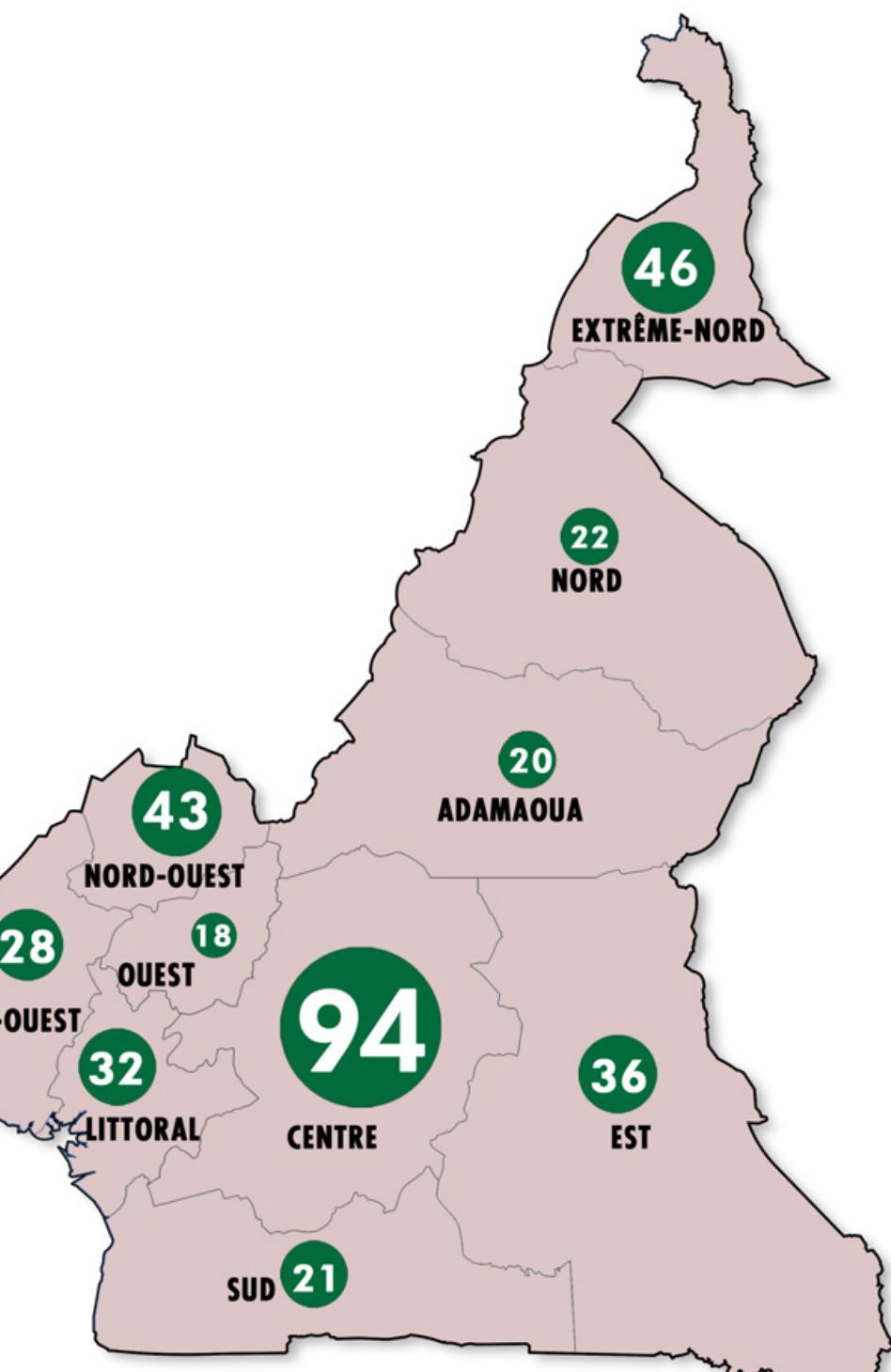
Cartographie des sous-préfets par région

RÉGION D'ORIGINE : CENTRE

N°	Noms et prénoms	Unités administratives	Départements d'origine
1	DYM NESTOR	SOUS-PREFECTURE DE GAROUA 2e	HAUTE-SANAGA
2	KANI EMTSOE PATRICK	SOUS-PREFECTURE DE NGUELEMENDOUKA	HAUTE-SANAGA
3	MESSE MEDJO RENEE GRACE	SOUS-PREFECTURE DE DIEBEM	HAUTE-SANAGA
4	NYABENG THERESE FALONE	SOUS-PREFECTURE DE AWAÉ	HAUTE-SANAGA
5	OLOMO ANDRE CHRISTIAN	SOUS-PREFECTURE DE BANGANGTE	HAUTE-SANAGA
6	ABOUBAKAR MOUSSA	SOUS-PREFECTURE D'OKOLA	HAUTE-SANAGA
7	ALAR A MENGOL Serge Lancelot	SOUS-PREFECTURE DE BONDJOCK	HAUTE-SANAGA
8	NOA BIDZOGO ANDRE MARIE	SOUS-PREFECTURE DE MAROUA 2e	LÉKIÉ
9	ABENA OSSEGUE Elise Mireille, épse NOAH NOAH	SOUS-PREFECTURE DE BIKOK	LÉKIÉ
10	AVELE AMBASSA CHRISTOPHE	SOUS-PREFECTURE AKOM II	LEKIE
11	ATANGANA TSALA JEAN PIERRE	SOUS-PREFECTURE DE BATCHAM	LÉKIÉ
12	AYISSI MVOGO LAURENT VICTOR	SOUS-PREFECTURE DE DOUALA 3ème	LÉKIÉ
13	BIYELE LESSOUGA CELINE EPOUSE MBIDA VOUNDI	SOUS-PREFECTURE D'ENDOM	LÉKIÉ
14	EVAGA ADELPE WENCESLAS	SOUS-PREFECTURE DE BATOURI	LEKIE
15	ESSONO BODO Grégoire Bertrand	SOUS-PREFECTURE DE BAFOUSSAM 2e	LÉKIÉ
16	ETOUNDI JOSEPH ALAIN	SOUS-PREFECTURE DE YAOUNDE VI	LÉKIÉ
17	EWODO JULIE ARLETTE EPOUSE KWAYEP YENJO	SOUS-PREFECTURE DE BANKA	LÉKIÉ
18	FOE NDONO BERTRAND	SOUS-PREFECTURE DE KRIBI 1er	LÉKIÉ
19	MAMA AWANA Théophile Barbara Epouse NGUILI	SOUS-PREFECTURE DE NITOUKOU	LÉKIÉ
20	MANGA OMBOLO Christian Séraphin	SOUS-PREFECTURE D'ESSE	LÉKIÉ
21	MBASSI MBASSI STEPHEN	SOUS-PREFECTURE DE MEYOMESSALA	LÉKIÉ
22	MFOMO MODO MARTIN FABRICE	SOUS-PREFECTURE DE LOUM	LÉKIÉ
23	NAMA COSMAS THIERRY	SOUS-PREFECTURE DE NKOL-AFAMBA	LÉKIÉ
24	NGAH KOA GHISLAIN ROLAND	SOUS-PREFECTURE DE MOUANKO	LÉKIÉ
25	NGANOAH ESSONO Patrick Roland	SOUS-PREFECTURE DE SOA	LÉKIÉ
26	NOAH MANI VANANT FABRICE	SOUS-PREFECTURE DE BABADJOU	LÉKIÉ
27	NOAH MICHEL BRICE PATRICK	SOUS-PREFECTURE DE DIOUM	LÉKIÉ
28	NTSO BILEGUE PIERRE THIERRY	SOUS-PREFECTURE DE BAZOU	LÉKIÉ
29	ONGODO ONDOBO GILBERT	SOUS-PREFECTURE DE PENKA-MICHEL	LÉKIÉ
30	OTABELA NDZANA Rodrigue Merlin	SOUS-PREFECTURE DE TIBATI	LÉKIÉ
31	SANGWA TCHALLA Dominic	SOUS-PREFECTURE DE MENGUEME	LÉKIÉ
32	TA BERTRAND	SOUS-PREFECTURE DE KOUTABA	LÉKIÉ
33	TSIMI MELINGUI VITAL	SOUS-PREFECTURE DE BOT-MAKAK	LÉKIÉ
34	YANA MOLO DIEUDONNE	SOUS-PREFECTURE DE NDIKINIMEKI	LÉKIÉ
35	AMBOMO MANI HERVE MARIE	SOUS-PREFECTURE DE MBOUDA	LÉKIÉ
36	MOLO POLYCARPE	SOUS-PREFECTURE D'AYOS	LÉKIÉ
37	ASSE JULES	SOUS-PREFECTURE DE SAMALOMO	LÉKIÉ
38	ATEBA PIERRE CHRISTIAN	SOUS-PREFECTURE DE NGAOUI	LÉKIÉ
39	NKE NDJANA	SOUS-PREFECTURE DE DOUALA 2ème	LÉKIÉ
40	TSALLA MESSI VALENTIN FRANCK	SOUS-PREFECTURE DE YINGUI	LÉKIÉ
41	ABUI MAMA ELOUNDOU ALAIN	SOUS-PREFECTURE DE LEMBE-YEZOUM	LÉKIÉ
42	BIKIE BEFOLO ALAIN SERGE	SOUS-PREFECTURE DE KEKEM	LÉKIÉ
43	OBAMA DANIEL ARTHUR	SOUS-PREFECTURE DE SANGMELIMA	LÉKIÉ
44	ONDOBO NYASSA THEODORE	SOUS-PREFECTURE DE BANKIM	MBAM ET KIM
45	ABADJA OKALIA MICHEL	SOUS-PREFECTURE DE BENGIBIS	MBAM ET KIM
46	ADJEDJA PATRICK LANDRY	SOUS-PREFECTURE DE MESSAMENA	MBAM ET KIM
47	DEIGUI MGBATANE OLIVIER	SOUS-PREFECTURE DE DIMAKO	MBAM ET KIM
48	NGOE GODFREY NEMBI	SOUS-PREFECTURE DE WUM	MBAM ET KIM
49	NYANDJI MGBATOU HAROUNA	SOUS-PREFECTURE DE YAOUNDE I	MBAM ET KIM
50	ABANDA ABEGA JEAN TIMOTHEE	SOUS-PREFECTURE DE EDZENDOUAN	MBAM ET KIM
51	BABA FRANCOIS	SOUS-PREFECTURE DE DOUME	MBAM INOUBOU
52	EBO'O YANNICK WILFRED	SOUS-PREFECTURE DE KON-YAMBETTA	MBAM INOUBOU
53	GOUFAN YOMBI JOEL THIERRY	SOUS-PREFECTURE DE TIGNERE	MBAM INOUBOU
54	MOUHAMAD Salisu	SOUS-PREFECTURE DE NDEM - NAM	MBAM INOUBOU
55	NWELLEMOUN Epse DISSAKE MARIE LAURE	SOUS-PREFECTURE DE MEYOMESSI	MBAM INOUBOU
56	BAROUNG A MBAMBA YAKOUBOU	SOUS-PREFECTURE DE KOMBO ABEDIMO	MBAM INOUBOU
57	BISSA FABRICE YVES	SOUS-PREFECTURE DE NGAN-HA	MEFOU AFAMBA
58	KONO JULIEN GAEL	SOUS-PREFECTURE DE FOUMAN	MEFOU AFAMBA
59	ONDOA AKOA LOIC CEDRICK	SOUS-PREFECTURE DE MFOU	MEFOU AKONO
60	BELIBI TAKAM OLIVIER IRENE	SOUS-PREFECTURE DE MASSANGAM	MEFOU AKONO
61	ABENA RICHARD	SOUS-PREFECTURE DE GARI-GOMBO	MEFOU ET AFAMBA
62	ESSAMA CLEMENT	SOUS-PREFECTURE DE BIBEY	MEFOU ET AFAMBA
63	AMPONG THEOPHILE ARSENE	SOUS-PREFECTURE DE ZINA	MFOUNDI
64	ATEMENGUE MESSINA Joseph François	SOUS-PREFECTURE DE ISANGUELÉ	MFOUNDI
65	EKOBO Epse TAMBA EMILIEENNE	SOUS-PREFECTURE DE KIKI	MFOUNDI
66	ESSOMBA MINKOULOU PIE Claude	SOUS-PREFECTURE DE TAIBONG	MFOUNDI
67	FOUDA NGAMBOE ELIE RODRIGUE	SOUS-PREFECTURE DE GAROUA 3e	MFOUNDI
68	MOHAMAN IBRAHIM AWAL	SOUS-PREFECTURE DE KAÏ-KAÏ	MFOUNDI
69	NGONO MFOU'OU Mireille Sonia	SOUS-PREFECTURE DE MENGONG	MFOUNDI
70	Mme BOMBA NKOLO ODILE EPSE POUFON	SOUS-PREFECTURE MONATELE	MFOUNDI
71	Mme EKANI FOE KAREN JASMINE RENEE	SOUS-PREFECTURE ZOETELE	MFOUNDI
72	MANI MBARGA NICOLAS OLIVIER	SOUS-PREFECTURE EFOULAN	MFOUNDI
73	BITANGA BEBGA MARIE SUZANNE	SOUS-PREFECTURE D'EDEEA 2eme	NYONG ET KELLE
74	LIMA BADJANG DAVID	SOUS-PREFECTURE DE NYAKOKOMBO	NYONG ET KELLE
75	YEBGA NGOS MATHIEU BRICE	SOUS-PREFECTURE DE LOKOUNDJE (Fifinda)	NYONG ET KELLE
76	BISSE BISSE BELL BRUNO	SOUS-PREFECTURE DE SALAPOUMBE	NYONG ET KELLE
77	HOLE BENDA DIEUDONNE	SOUS-PREFECTURE DE MOLOUNDOU	NYONG ET KELLE
78	NGO MBEY Mireille Sandrine Rachele	SOUS-PREFECTURE DE EBEBDA	NYONG ET KELLE
79	BOOG JEAN CALVIN	SOUS-PREFECTURE NGUTI	NYONG ET KELLE
80	MINYONO Alex François	SOUS-PREFECTURE DE KAELE	NYONG ET MFOMOU
81	AMBA AMBA GUY	SOUS-PREFECTURE DE BETARE-OYA	NYONG ET MFOMOU
82	BENGONDJO JEAN FAUSTIN	SOUS-PREFECTURE DE MBANGASSINA	NYONG ET MFOMOU
83	EBENA ESSIAN FRANCK GHISLAIN	SOUS-PREFECTURE DE MORA	NYONG ET MFOMOU
84	ELANGA ABINA ALPHONSE	SOUS-PREFECTURE DE YABASSI	NYONG ET MFOMOU
85	ETEME ELANGA JOEL	SOUS-PREFECTURE DE MA'AN	NYONG ET MFOMOU
86	NGODEBO SEME ANICET Valery	SOUS-PREFECTURE DE BOKITO	NYONG ET MFOMOU
87	NKOLO VOUNDI JULES ROGER	SOUS-PREFECTURE DE SANTA	NYONG ET MFOMOU
88	Mme NDZONO ATANGANA VALERIE née DANG CECILE VALERY	SOUS-PREFECTURE AKONO	NYONG - ET- MFOMOU
89	ESSOUIMA ZOA Sébastien Lavenir	SOUS-PREFECTURE DE TCHATIBALI	NYONG ET SO'O
90	ESSOUIMA NAKONG PASCAL	SOUS-PREFECTURE DE DEMSA	NYONG ET SO'O
91	EYEBE EYEBE ANDRE	SOUS-PREFECTURE DE MANJO	NYONG ET SO'O
92	MVENG NDONGO YANNICK	SOUS-PREFECTURE D'AMBAM	NYONG ET SO'O
93	OWONO ZOA JOSEPH	SOUS-PREFECTURE DE BARE-BAKEM	NYONG ET SO'O
94	OWOUTOU BORNAUD FRANCOIS	SOUS-PREFECTURE NGOYLA	NYONG ET SO'O

RÉGION D'ORIGINE : ADAMAOUA

N°	Noms et prénoms	Unité administrative	Département d'origine
1	NAÏNA ADAMOU	SOUS-PREFECTURE DE BIWONG-BULU	DIJEREM
2	YAYA ALI	SOUS-PREFECTURE DE MERI	FARO ET DEO
3	AYOUBA AHMADOU	SOUS-PREFECTURE DE TOUROUA	FARO ET DEO
4	HAMIDA BABBA	SOUS-PREFECTURE DE MBOMA	MAYO BANYO
5	PLONG JULIEN EYMAR	SOUS-PREFECTURE DE TONGA	MAYO BANYO
6	BEGOUIN HOUTCHIE FOREMAN	SOUS-PREFECTURE D'EDEA 1 ^{er}	MAYO BANYO
7	MENBENGWA YAYA	SOUS-PREFECTURE DE MEIGANGA	MAYO BANYO
8	AHMADOU MOURTALA	SOUS-PREFECTURE DE LOMIE	MAYO BANYO
9	DEWA OUMAROU	SOUS-PREFECTURE WINA	MAYO-BANYO
10	BOBBO HAMBARKA	SOUS-PREFECTURE DE MADINGRING	MBÉRÉ
11	MAÏMOUNA MOLLE MOUSSA Epse KALDJONBE	SOUS-PREFECTURE DE NGAOUNDERE 3 ^e	MBÉRÉ
12	ABDOULAHI MAHAMA	SOUS-PREFECTURE DE MAYO-BALEO	MBÉRÉ
13	GABANA ADJIA THOMAS	SOUS-PREFECTURE DE LOLODORF	VINA
14	HAMIDOU HAMADOU	SOUS-PREFECTURE DE FOTOKOL	VINA
15	MOHAMADOU BELLO BAMANGA	SOUS-PREFECTURE DE KAR-HAY	VINA
16	SALIHOU ABBO	SOUS-PREFECTURE DE TOKOMBERE	VINA
17	BAKARI	SOUS-PREFECTURE DE SOULEDE-ROUA	VINA
18	DAOUDA OUSMANOU	SOUS-PREFECTURE DE BAFOUSSAM 1 ^{er}	VINA
19	ABOUBAKAR GARBA	SOUS-PREFECTURE DE YAOUNDE 2 ^{ème}	VINA
20	KOULAGNA ABRAHAM AOUDOU	SOUS-PREFECTURE DE GUERE	VINA



RÉGION D'ORIGINE : EST

N°	Noms et prénoms	Unité administrative	Département d'origine
1	BIYE JULIEN	SOUS-PREFECTURE DE DOUMAINTANG	BOUMBA-NGOKO
2	BIWELE SAL SERGE HERVE	SOUS-PREFECTURE DE YAOUNDE III	HAUT-NYONG
3	ESSIE ZE GUY REGIS	SOUS-PREFECTURE DE DIR	HAUT-NYONG
4	FOAME CYRIQUE	SOUS-PREFECTURE DE BANWA	HAUT-NYONG
5	MABAYA ESSOMBA FRANCOIS	SOUS-PREFECTURE DE YAOUNDE V	HAUT-NYONG
6	MEKE OLINGA BRICE CHARY	SOUS-PREFECTURE DE NGORO	HAUT-NYONG
7	MOBEGA MOBEGA THIERRY	SOUS-PREFECTURE DE NKONG-NI	HAUT-NYONG
8	MPANDE EMILE ACHILLE	SOUS-PREFECTURE DE MBANDJOCK	HAUT-NYONG
9	NDEUNGOUE DARLING JOSEPH	SOUS-PREFECTURE DE BATIE	HAUT-NYONG
10	NDIONG Nestor	SOUS-PREFECTURE DE GUIDIGUIS	HAUT-NYONG
11	NTOUH NTOUH JEAN LOUIS	SOUS-PREFECTURE DE BANGOU	HAUT-NYONG
12	POSS FRANCIS ALEX	SOUS-PREFECTURE DE OVENG	HAUT-NYONG
13	TONGO BANGOANS Georges Valère	SOUS-PREFECTURE DE NGOG-MAPUBI	HAUT-NYONG
14	WAYE TONGO FRANCK	SOUS-PREFECTURE DE NORD-MAKOMBE/NDIOBAN	HAUT-NYONG
15	ZO'O MICHEL	SOUS-PREFECTURE DE NIETE	HAUT-NYONG
16	BIDJEL HONORE WALTER	SOUS-PREFECTURE DE SANTCHOU	HAUT-NYONG
17	MEDJO JEAN JAURES	SOUS-PREFECTURE DE WAZA	HAUT-NYONG
18	BAMDJA DJOH AURELIEN	SOUS-PREFECTURE DE ESEKA	HAUT-NYONG
19	AKONO LOUNOU FRANCK OBAIN	SOUS-PREFECTURE DE BELO	HAUT-NYONG
20	BELINGA AMBA BENJAMIN RAMSES	SOUS-PREFECTURE DE MAKAK	HAUT-NYONG
21	MOAMOSSE JEREMIE STEPHANAS	SOUS-PREFECTURE MINDOUROU (DJA)	HAUT-NYONG
22	NDEUH NDEUH FRANCIS ERIC	SOUS-PREFECTURE DE MAYO-HOURNA (Barndake)	HAUT-NYONG
23	NKOMO MIMBO'O ORFEO BENASCONI	SOUS-PREFECTURE DE BERTOUA 2ème	HAUT-NYONG
24	NKALL KEVIN DIOR	SOUS-PREFECTURE DE KONTCHA	HAUT-NYONG
25	ALONDI NTOUTMEL STEPHANE	SOUS-PREFECTURE DE TCHOLLIRE	KADEI
26	ADEMOU NGUEMBE Wladimir Edgar	SOUS-PREFECTURE DE BIYOUHA	KADEY
27	BELINGA BENJAMIN	SOUS-PREFECTURE DE NJIKWA	KADEY
28	DIMBELE BOUI EUGENE	SOUS-PREFECTURE DE NANGA-EBOKO	KADEY
29	KOAMBI BETTA Anicet Bernadin	SOUS-PREFECTURE DE DIBAMBA	KADEY
30	NARIKI PATRICE JOEL	SOUS-PREFECTURE DE GALIM-TIGNERE	KADEY
31	TCHACKETONG ADJOTA HERMAN	SOUS-PREFECTURE DE NGAMBE	KADEY
32	MARIGOH NDERGOUILLOT Elvis Landry	SOUS-PREFECTURE DE MAKENENE	KADEY
33	BAMYO GUY PASCAL	SOUS-PREFECTURE DE KOLOFATA	LOM ET DJEREM
34	BELIA NGUIARO CYRILLE	SOUS-PREFECTURE DE BAFANG	LOM ET DJEREM
35	MEKE EBA MICHEL SERGE ALBERT	SOUS-PREFECTURE DE LIMBE 2e	LOM ET DJEREM
36	OUMAROU ZOULDE OLIVIER	SOUS-PREFECTURE DE OLAMZE	LOM ET DJEREM

RÉGION D'ORIGINE : EXTRÊME-NORD

N°	Noms et prénoms	Unité administrative	Département d'origine
1	AHMADOU ALHADJI NASSOUROU	SOUS-PREFECTURE DE BOURRHA	DIAMARÉ
2	AMIYA BLAISE NDONGANA	SOUS-PREFECTURE DE MOKOLO	DIAMARÉ
3	BOUHARI MOHAMADOU	SOUS-PREFECTURE DE MINDIF	DIAMARÉ
4	ISMAILOU ADAMA	SOUS-PREFECTURE DE GAROUA 1er	DIAMARÉ
5	GARGA DIGUIR	SOUS-PREFECTURE DE MBOANZÀ ANGOSASSA	DIAMARÉ
6	MOHAMADOU OUSMANOU	SOUS-PREFECTURE DE MAYO-DARLE	DIAMARÉ
7	SAID IDRISSE	SOUS-PREFECTURE DE DARGALA	LOGONE ET CHARI
8	ABDOURAMAN	SOUS-PREFECTURE DE PETTE	LOGONE ET CHARI
9	MAMADI MAHAMAT	SOUS-PREFECTURE DE NKONGSAMBA 1er	LOGONE ET CHARI
10	MAMAT ZARMA	SOUS-PREFECTURE DE DARAK	LOGONE ET CHARI
11	MAHAMAT TAHER OUSMAN	SOUS-PREFECTURE DE BIBEMI	LOGONE ET CHARI
12	YOUSSOUF IBAMIE MADAM	SOUS-PREFECTURE D'EVODOUOLA	LOGONE ET CHARI
13	ATKHALAI DANIS	SOUS-PREFECTURE DE MAROUA 1er	MAYO-DANAY
14	REBEKA	SOUS-PREFECTURE DE KOUSSEKI	MAYO-DANAY
15	MATNA TIRMOU GABRIEL	SOUS-PREFECTURE DE DJOHONG	MAYO-DANAY
16	DANDI ELOI GANDAF	SOUS-PREFECTURE DE BLANGOUA	MAYO-KANI
17	WANIE DANIEL	SOUS-PREFECTURE DE KOZA	MAYO-KANI
18	DAHIROU YAYA	SOUS-PREFECTURE DE BELABO	MAYO-KANI
19	BOBAIBOURNOME NATHAN	SOUS-PREFECTURE DE BEKA	MAYO-KANI
20	ZOUA PASCAL	SOUS-PREFECTURE DE PITOA	MAYO-KANI
21	BOUKAR	SOUS-PREFECTURE DE NKAMBE	MAYO-SAVA
22	NAMBA	SOUS-PREFECTURE DE NDOUKOULA	MAYO-SAVA
23	SEDE	SOUS-PREFECTURE DE MAGA	MAYO-SAVA
24	BOUKAR MALLOU MOUTATE	SOUS-PREFECTURE DE GAZAWA	MAYO-SAVA
25	ABBA ABDOURAMAN	SOUS-PREFECTURE DE BUEA	MAYO-SAVA
26	MAJILA SAF SAF	SOUS-PREFECTURE DE YOKO	MAYO-SAVA
27	YACOUBA	SOUS-PREFECTURE DE NTUI	MAYO-SAVA
28	YOUSSOUFA	SOUS-PREFECTURE DE NYAMBAKA	MAYO-SAVA
29	ZAINAPA AHMADA Epse HAMADOU BOUKAR	SOUS-PREFECTURE DE NGAOUNDERE 2ème	MAYO-SAVA
30	OUMAROU GARBA	SOUS-PREFECTURE DE FUNGOM	MAYO-SAVA
31	ISAIWARA MAXIME	SOUS-PREFECTURE DE FIKO	MAYO-DANAY
32	ABOUBAKAR	SOUS-PREFECTURE DE HINA	MAYO-DANAY
33	DIJOUTOUSSIA ABEL	SOUS-PREFECTURE DE NYANON	MAYO-DANAY
34	MAIWOLA ANGELE Epse NGON A Mpon	SOUS-PREFECTURE DE MANDJOU	MAYO-DANAY
35	DOUKINA KETEMOU	SOUS-PREFECTURE DE MARTAP	MAYO-DANAY
36	NDIKWA DJAWA ROGER	SOUS-PREFECTURE DE BASCHEO	MAYO-DANAY
37	OUHE KOLANDI	SOUS-PREFECTURE D'ABONG-MBANG	MAYO-DANAY
38	TOUDJE VOUMO	SOUS-PREFECTURE DE MAYO-MASKOTA	MAYO-DANAY
39	WOWE JUSTIN	SOUS-PREFECTURE DE VELE	MAYO-DANAY
40	DJAWA EMMANUEL	SOUS-PREFECTURE MUNDEMBA	MAYO-DANAY
41	DIALLO JEAN	SOUS-PREFECTURE DE TCHEBOA	MAYO-KANI
42	GUIBAY	SOUS-PREFECTURE DE MOUTOURWA	MAYO-TSANAGA
43	TCHOMBIA IBRAHIM	SOUS-PREFECTURE DE LOGONE-BIRNI	MAYO-TSANAGA
44	MOUSSA ALIOUM	SOUS-PREFECTURE DE KETTE	MAYO-TSANAGA
45	NGREM MARCEL	SOUS-PREFECTURE DE YOKADOUMA	MAYO-TSANAGA
46	WALLA Isaac	SOUS-PREFECTURE DE DATCHEKA	MAYO-TSANAGA

RÉGION D'ORIGINE : LITTORAL

N°	Noms et prénoms	Unité administrative	Département d'origine
1	BWANGA Benjamin	SOUS-PREFECTURE DE NDOM	MOUNGO
2	BESSEME EMATY EBENEZER	SOUS-PREFECTURE DE MINTOM	MOUNGO
3	DOUMBE Jean Marc	SOUS-PREFECTURE DE MAMFE	MOUNGO
4	EBELLA NGAMBI VICHY DJECKY	SOUS-PREFECTURE DE MBANKOMO	MOUNGO
5	EHADI LEOPOLD	SOUS-PREFECTURE DE GOULFEY	MOUNGO
6	EKOUME JULES ERIC	SOUS-PREFECTURE DE BERTOUA 1er	MOUNGO
7	EMADION ISAAC SCOBAR	SOUS-PREFECTURE DE MALENTOUEN	MOUNGO
8	MASSANGO METOUGUE Narcisse	SOUS-PREFECTURE DE TUBAH	MOUNGO
9	MBELLA EDJENGUELE MAX	SOUS-PREFECTURE DE DSCHANG	MOUNGO
10	MBONKI JEAN BAPTISTE	SOUS-PREFECTURE DE DIZANGUE	MOUNGO
11	NGOH NGOH MIRABEAU	SOUS-PREFECTURE DE MVANGAN	MOUNGO
12	NJILLE EHODE LUCKY ADRIEN	SOUS-PREFECTURE DE KOOPTAMO	MOUNGO
13	NSANG EKONDE JEAN JACQUES	SOUS-PREFECTURE DE MVENGUE	MOUNGO
14	NSAWE MBOAA EMMANUEL	SOUS-PREFECTURE DE NGWEI	MOUNGO
15	NSUÉ EKWEDE SYLVAIN	SOUS-PREFECTURE DE KALFOU	MOUNGO
16	BAMOCK FRANCIS IGOR	SOUS-PREFECTURE DE CAMPO	NKAM
17	BANGA JEAN RICHARD TARCICE	SOUS-PREFECTURE DE OMBESSA	NKAM
18	BIKO BIKO ALAIN BLAISE	SOUS-PREFECTURE DE MELONG	NKAM
19	LOVET MOUNOM GEAEL	SOUS-PREFECTURE DE MESSONDO	NKAM
20	Mme KEDI JUSTINE HERMINE	SOUS-PREFECTURE BEBEND A ATOK	NKAM
21	MASSE DIEUDONNE	SOUS-PREFECTURE DE MBANG	SANAGA MARITIME
22	NGUI LANDRY OSCAR	MASSOK-SONGLOLOU	SANAGA MARITIME
23	NSEGBE LUC MARCEL	SOUS-PREFECTURE DE BIWONG-BANE	SANAGA MARITIME
24	NSETH III CHRISTIAN BERNARD	SOUS-PREFECTURE DE NSEM	SANAGA MARITIME
25	SILLA THOMAS CHARLY	SOUS-PREFECTURE DE NKONDJOCK	SANAGA MARITIME
26	TONYE PIE CLAUDE	SOUS-PREFECTURE DE DIKOME-BALUÉ	SANAGA MARITIME
27	POKOSSE PHILIPPE JUNIOR	SOUS-PREFECTURE DE DIANG	WOURI
28	MBAPPE EDIMO Jacques Roger Luc	SOUS-PREFECTURE DE TOKO	WOURI
29	MOUSSANGO STEPHANE	SOUS-PREFECTURE DE AKOEMAN	WOURI
30	NDOUNBE DIKA JEAN-PIERRE	SOUS-PREFECTURE DE DEMBO	WOURI
31	NGUIME JOSEPH	SOUS-PREFECTURE DE ELIG-MFOMO	WOURI
32	NWANJO NSANGUE ELIE	SOUS-PREFECTURE DE YAOUNDE VII	WOURI

RÉGION D'ORIGINE : NORD

N°	Noms et prénoms	Unité administrative	Département d'origine
1	SOU-OUDI IBRAHIMA KOULAGNA	SOUS-PREFECTURE DE POLI	BÉNOUÉ
2	ABDOULLAY MOUSSA OUSMANOU	SOUS-PREFECTURE DE REY-BOUBA	BÉNOUÉ
3	MOUSSA	SOUS-PREFECTURE DE LAGDO	BÉNOUÉ
4	NOUDJIGUMEN ELIAS	SOUS-PREFECTURE DE TOUBORO	BÉNOUÉ
5	IBRAHIMA MOUSSA BALLO	SOUS-PREFECTURE DE BAMENDA 2ème	BÉNOUÉ
6	MOHAMADOU OUMAROU	SOUS-PREFECTURE DE GUIDER	BÉNOUÉ
7	NEBASSI MATHIEU	SOUS-PREFECTURE DE NKOTENG	BÉNOUÉ
8	OUMAROU MICHEL	SOUS-PREFECTURE DE DOUALA 4e	BÉNOUÉ
9	SALI HAMAN	SOUS-PREFECTURE DE NGOURA	BÉNOUÉ
10	SOUAÏBO MOUSSA	SOUS-PREFECTURE DE GOBO	BÉNOUÉ
11	HASSAN HAMADOU	SOUS-PREFECTURE DE BOGO	FARO
12	AMINOU HAMIDOU	SOUS-PREFECTURE DE HILE-ALIFA	FARO
13	KANGA Félix	SOUS-PREFECTURE D'OBALA	FARO
14	RACHID HAMMOUA	SOUS-PREFECTURE DE MAYO-OULO	FARO
15	BOUBAKARI FARIKOU	SOUS-PREFECTURE DE BELEL	MAYO LOUTI
16	SOUAÏBO ZOURMBA	SOUS-PREFECTURE DE YAGOUA	

RÉGION D'ORIGINE : NORD-OUEST

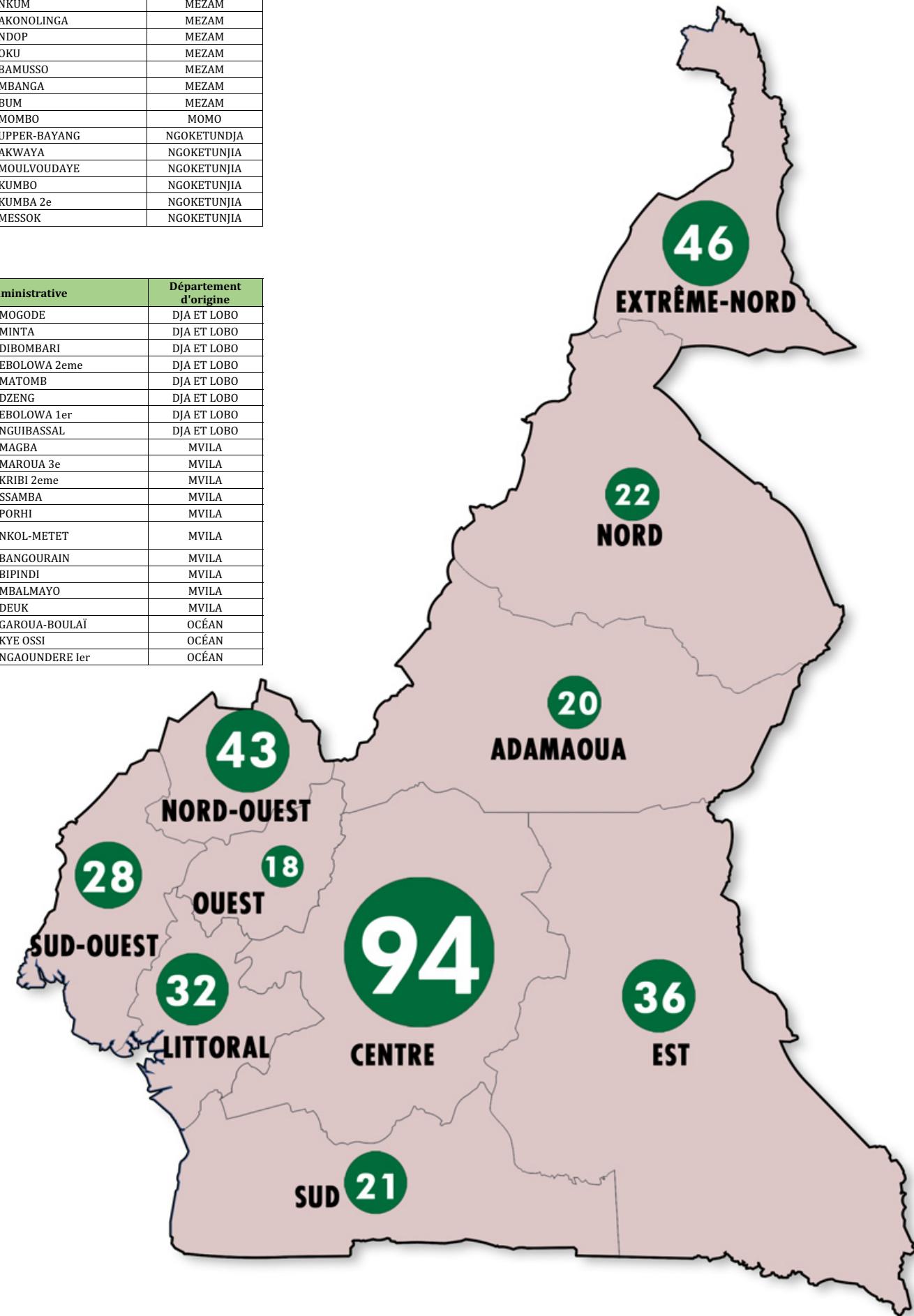
N°	Noms et prénoms	Unité administrative	Département d'origine
1	NGAÏ NGONG Stephen	SOUS-PREFECTURE DE IDENAU (WEST-COAST)	BOYO
2	ABEH SYLVANUS NDICHIA	SOUS-PREFECTURE DE NGOULEMAKONG	BOYO
3	ADAMU SHUAIBU IBRAHIM	SOUS-PREFECTURE DE NDU	BOYO
4	IVO CHIA MUNGWA	SOUS-PREFECTURE DE WIDIKUM-MENKA	BOYO
5	YONGKUMA NELSON GAMSI	SOUS-PREFECTURE DE POUIMA	BOYO
6	AUSTIN AYUNI SAKAH	SOUS-PREFECTURE DE BAMENDA 3e	BUI
7	KEJA COLLE FEATUM Epse LOLO	SOUS-PREFECTURE DE LOBO	BUI
8	KERNYUY TAH Patrick	SOUS-PREFECTURE DE AKO	BUI
9	ALI ANUGU	SOUS-PREFECTURE DE KUMBA 1er	BUI
10	NYAM NJOWUN Leonard	SOUS-PREFECTURE DE TOMBEL	BUI
11	NDOFI NGANGEH ISIDORE BUNJI	SOUS-PREFECTURE DE LIMBE 3eme	DONGA-MANTUNG
12	NYASO MOHAMADOU NFOR	SOUS-PREFECTURE DE MENGANG	DONGA - MANTUNG
13	NGIDAH LAWRENCE CHE	SOUS-PREFECTURE DE MBENGWI	DONGA-MANTUNG
14	VOH BUKAME AMSTRONG	SOUS-PREFECTURE DE NJOMBE-PENJA	DONGA-MANTUNG
15	SHEY NKAMBUFU ROLAND	SOUS-PREFECTURE IDABATO	DONGA-MANTUNG
16	ANANG NDONG WALLANG Walter	SOUS-PREFECTURE DE DOUALA 6e	MENCHUM
17	OTEH PHILIP BACHE	SOUS-PREFECTURE DE NGIE	MENCHUM
18	FUL MUH Francis	SOUS-PREFECTURE DE EKONDO-TITI	MENCHUM
19	GHANG GEORGE CHE	SOUS-PREFECTURE FURU-AWA	MENCHUM
20	ADU RHAMANI	SOUS-PREFECTURE DE KOMBO IDINTI	MEZAM
21	AKONDJI ELVIS NBAHANGWEN	SOUS-PREFECTURE DE YAOUNDE IV	MEZAM
22	AKONJOH Denis MBONUH	SOUS-PREFECTURE DE NJINIKOM	MEZAM
23	ANUAFOR CLETUS ASONGWE	SOUS-PREFECTURE DE DOUALA 5e	MEZAM
24	CHI AUGUSTINE NWANAGHAM	SOUS-PREFECTURE DE BALI	MEZAM
25	ESELAKWE ATEHMBAPANG EMILE	SOUS-PREFECTURE DE BATIBO	MEZAM
26	FOMLAH FONCHA Azise Christian	SOUS-PREFECTURE BENAKUMA (MENCHUM VALLEY)	MEZAM
27	FRUTUMAH MARTIN MBUH	SOUS-PREFECTURE DE MISAJE	MEZAM
28	FUMUMBOD DUALA CHARLES	SOUS-PREFECTURE DE NKONGSAMBA 3ème	MEZAM
29	KEN HILLARY AWAH	SOUS-PREFECTURE DE BASAMBA	MEZAM
30	MULUTAKWI AWAHINGWE ELVIS	SOUS-PREFECTURE DE NKUM	MEZAM
31	NKENEMO MICHAEL ATTEH	SOUS-PREFECTURE DE AKONOLINGA	MEZAM
32	NTHHWAT VALENTINE	SOUS-PREFECTURE DE NDOP	MEZAM
33	PENANJE EVARISTUS SUNKEKANG	SOUS-PREFECTURE DE OKU	MEZAM
34	TCHO ZOUM LEONARD	SOUS-PREFECTURE DE BAMUSSO	MEZAM
35	TEMBOH CHRISTINE NKENFOR	SOUS-PREFECTURE DE MBANGA	MEZAM
36	TUMASANG WALTERS NGANG	SOUS-PREFECTURE DE BUM	MEZAM
37	REGINA ENJOH TEMBU	SOUS-PREFECTURE DE MOMBO	MOMO
38	FONGOUNG AMADOU	SOUS-PREFECTURE DE UPPER-BAYANG	NGOKETUNDJA
39	EWE MBUA Augustin	SOUS-PREFECTURE DE AKWAYA	NGOKETUNJA
40	ARRAH AMATAGANA MAXIME	SOUS-PREFECTURE DE MOULVOUDAYE	NGOKETUNJA
41	MAKEW THEOPHILE DUMBEH	SOUS-PREFECTURE DE KUMBO	NGOKETUNJA
42	NKENYA NGWANA Edwin	SOUS-PREFECTURE DE KUMBA 2e	NGOKETUNJA
43	CHAFAN ISUFAH MBIPEH	SOUS-PREFECTURE DE MESSOK	NGOKETUNJA

RÉGION D'ORIGINE : SUD

N°	Noms et prénoms	Unité administrative	Département d'origine
1	ENGOLA NTYAME PATRICK	SOUS-PREFECTURE DE MOGODE	DJA ET LOBO
2	MEYE GERVAIS BRICE	SOUS-PREFECTURE DE MINTA	DJA ET LOBO
3	NGO'O MEBE JEAN PHILIPPE	SOUS-PREFECTURE DE DIBOMBARI	DJA ET LOBO
4	NNANGA NNANGA JOSEPH PATRICK	SOUS-PREFECTURE DE EBOLOWA 2eme	DJA ET LOBO
5	NYO'O NNA SERGE LAVY	SOUS-PREFECTURE DE MATOMB	DJA ET LOBO
6	Mme DJAKOMO NKO'O MAELA ERIKA	SOUS-PREFECTURE DE DZENG	DJA ET LOBO
7	ZOUA MINLO YVES STANILAS	SOUS-PREFECTURE DE EBOLOWA 1er	DJA ET LOBO
8	MENDOMO PAULING FRANCK	SOUS-PREFECTURE DE NGUIBASSAL	DJA ET LOBO
9	NKOLO EVA Emmanuel Crépin	SOUS-PREFECTURE DE MAGBA	MVILA
10	BITOUMOU ROLAND GUY AIME	SOUS-PREFECTURE DE MAROUA 3e	MVILA
11	ETO FAME	SOUS-PREFECTURE DE KRIBI 2eme	MVILA
12	MBA BIDOUNG REGIS VALERY	SOUS-PREFECTURE D'ASSAMBA	MVILA
13	MBAZOA MOISE BIENVENU JOSE	SOUS-PREFECTURE DE PORHI	MVILA
14	MVOMO JOSIANE YVONNE Epse NKO'O ELLA	SOUS-PREFECTURE DE NKOL-METET	MVILA
15	NDI JULES PATRICK	SOUS-PREFECTURE DE BANGOURAIN	MVILA
16	NDJALA MEDJO ROGER FRANCK	SOUS-PREFECTURE DE BIPINDI	MVILA
17	MVONDO NKOULOU ALAIN	SOUS-PREFECTURE DE MBALMAYO	MVILA
18	OKONG LOUIS PHILIP	SOUS-PREFECTURE DE DEUK	MVILA
19	ASSE JULIEN MARTIAL	SOUS-PREFECTURE DE GAROUA-BOULAI	OCÉAN
20	HAPPI DE NGUIAMBA	SOUS-PREFECTURE DE KYE OSS	OCÉAN
21	MBIAKALE MADOLA Gustave Patric	SOUS-PREFECTURE DE NGAOUNDERE 1er	OCÉAN

RÉGION D'ORIGINE : SUD-OUEST

N°	Noms et prénoms	Unité administrative	Département d'origine
1	JUDE EWANE MBONG	SOUS-PREFECTURE DE FOUMBOT	FAKO
2	EKOMBO JEMNGANG ROLAND	SOUS-PREFECTURE DE MBIAME (MBVEN)	FAKO
3	EWANE EKEH Roland	SOUS-PREFECTURE DE NGOMOU	FAKO
4	MOLOKA EKWE Alain	SOUS-PREFECTURE DE DIBANG	FAKO
5	NGALE MEENDE Alfred Alfred	SOUS-PREFECTURE DE KUMBA 3e	FAKO
6	ESAPA JIM ESPA	SOUS-PREFECTURE DE NWA	KUPE MANENGOUBA
7	TABI-CHU MARTIN AGBOR	SOUS-PREFECTURE DE GALIM	KUPE MANENGOUBA
8	ANEURIN MBUGE	SOUS-PREFECTURE DE KENTZOU	KUPE MANENGOUBA
9	ESAMBE MALLE ENONGUENE	SOUS-PREFECTURE DE BABESSI	KUPE MANENGOUBA
10	EPOLEWANE Verklin épse MBUA	SOUS-PREFECTURE DE NOLONAKO	KUPE MANENGOUBA
11	FORBI ENOH Fritz	SOUS-PREFECTURE DE BALIKUMBAT	KUPE MANENGOUBA
12	BEZE BELLAH Thomas	SOUS-PREFECTURE DE BONGE	LEBIALEM
13	FOKOU NJUKENG ANDELYS	SOUS-PREFECTURE DE BAUT	LEBIALEM
14	TANYINDA KETOMA FIDELIS	SOUS-PREFECTURE DE FONTEM	LEBIALEM
15	EDWARD EGBE FORZAH	SOUS-PREFECTURE DE BAFOUSSAM 3e	LEBIALEM
16	NICHOLAS NKONGHO MANCHANG (décédé 29/07/2025)	SOUS-PREFECTURE DE BAHAM	MANYU
17	OROCK BENJAMIN AGBOR	SOUS-PREFECTURE D'ALOU	MANYU
18	ARREY ACHERE OBENAFA	SOUS-PREFECTURE NONI	MANYU
19	Mme OBEN CHARLOTTE BATE	SOUS-PREFECTURE FOKOUE	MANYU
20	ATTAH NDEP Moses	SOUS-PREFECTURE DE KONYE	MEME
21	DOLINGO BIKINN DIONGO	SOUS-PREFECTURE DE BAMENDA 1er	MEME
22	SAKWE JARVIS ESPA	SOUS-PREFECTURE DE NJIMON	MEME
23	TANYI Roquecgnol AKWO	SOUS-PREFECTURE DE BANA	MEME
24	BESINGA ITONE Ely	SOUS-PREFECTURE D'EYUMODJOCK	NDIAN
25	DEREK NWANJO LOKOMBE	SOUS-PREFECTURE DE FUNDONG	NDIAN
26	KAMARA DIVINE KAMARA	SOUS-PREFECTURE DE POUMOUGNE	NDIAN
27	MONI Innocent	SOUS-PREFECTURE DE LIMBE 1er	NDIAN
28	NOKURI SAMUEL NOKPA	SOUS-PREFECTURE DE TIKO	NDIAN



SONGKOLONG. Cette association a organisé samedi dernier une rencontre intercommunautaire à cet effet.

Mboscuda prône la paix avant, pendant et après les élections

Par Francis Eboa

L'Association pour le développement socio-culturel des Mbororos (Mboscuda) ayant à sa tête Adamou Amadou, était dans la localité de Songkolong dans l'arrondissement de Bankim, département du Mayo-Banyo, région de l'Adamaoua, le 26 juillet 2025. L'objectif de cette descente était de sensibiliser les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs. «En prélude aux élections présidentielles du 12 octobre 2025 au Cameroun, nous sommes allés le weekend dernier sensibiliser les agriculteurs et éleveurs de l'arrondissement de Bankim à Songkolong (Tikar, Mambila, Kwandja et Mbororo) sur la nécessité de préserver la paix et le vivre-ensemble, ceci dans le cadre des activités de Mboscuda», précise Adamou Amadou, président national de Mboscuda.

En réalité, cette rencontre de Songkolong était une occasion



Le président du Mboscuda pendant sa communication.

d'échanges entre toutes ces communautés. Il y avait vraiment du beau monde avec en première ligne le représentant du sous-préfet de l'arrondissement de Bankim, le maire et les autorités religieuses et traditionnelles. Pour le maire de Bankim, le vivre-ensemble est une réalité au sein de toutes les communautés qui vivent dans cette partie du pays. «Ici, nous

pouvons avoir quelques soucis pour aller à l'hôpital, envoyer nos enfants à l'école et parfois pour s'alimenter. Mais il n'y a pas de problème entre les Mbororos et les autres communautés, à savoir les Tikar, Mambila et Kwandja. J'ai travaillé ici à Songkolong comme vétérinaire et, à chaque fois, mes pères Mbororos faisaient la prière pour moi, afin que je puisse aller loin.

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS. Le nouveau président de l'institution a été reçu par le Minepat.

Le portefeuille d'Afreximbank au Cameroun s'élève 326 milliards Fcfa



Alamine Mey et Georges Elombi (à droite) en discussion.

Par Issa Batan

Le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey, a reçu en audience le 25 juillet 2025 à Yaoundé, Georges Elombi, nouveau président d'Afreximbank. Cette rencontre s'inscrivait dans une dynamique de renforcement de partenariat entre le Cameroun et cette institution financière panafricaine.

Au cours de cette audience, le ministre de l'Économie a d'abord exprimé, au nom du gouvernement, ses félicitations au Dr. Georges Elombi, pour sa brillante nomination à la tête d'Afreximbank. Ce dernier a été désigné au mois de juin 2025, lors des 32èmes Assemblées annuelles de la Banque à Abuja au Nigeria. Le parcours remarquable

de ce juriste camerounais entré à Afreximbank en 1996, témoigne de son ascension exemplaire au sein de cette institution.

Les échanges entre les deux personnalités ont permis de faire le point sur les nombreuses opérations d'Afreximbank au Cameroun, dont le financement du projet d'électrification rurale par système photovoltaïque à hauteur de 60,6 milliards de Fcfa, avec une nouvelle tranche de 36,6 milliards en cours de négociation. En 2024, la Banque a octroyé un appui budgétaire de 130 milliards de Fcfa au ministère des Finances. En juin 2025, elle a garanti un financement bancaire local de 200 milliards de Fcfa. Le volume cumulé des opérations menées par Afreximbank au Cameroun

est estimé à 326 milliards de Fcfa, hors secteur privé.

PROJETS EN COURS

La rencontre de vendredi a aussi permis d'évoquer les projets en cours tels que le financement de la Sodecoton, de Pamol ou encore la construction pour un coût de 250 milliards de Fcfa, d'un complexe futuriste intégrant un centre hospitalier sous-régional de 500 chambres dédié au traitement des pathologies rares ; un hôtel de 200 chambres, et du siège sous-régional d'Afreximbank, impliquant un centre de conférences et des affaires. Les échanges ont également porté sur le financement de 210 millions d'euros dédiés à l'achat des produits pétroliers au profit de la Sonara.

Au terme des échanges et relevant des nouvelles perspectives de coopération qui s'ouvrent à travers la nomination de ce compatriote à la tête de cette institution, le ministre a réitéré la volonté du gouvernement à soutenir son mandat et à poursuivre les opérations en cours d'instruction. Notons que le camerounais Georges Elombi a su s'imposer au sein d'Afreximbank par son expertise et son engagement, notamment dans la structuration du groupe, la création de filiales stratégiques, ou encore dans la gestion de la riposte contre la pandémie de la Covid-19, qui a permis de mobiliser plus de deux milliards de dollars pour l'Afrique et les Caraïbes. Il est également à l'origine de la récente levée de 3,6 milliards de dollars de fonds propres pour la Banque. /-

Aujourd'hui je peux affirmer que c'est grâce à ces prières que j'ai été choisi pour être le maire de Bankim», a reconnu Angelbert Mveng, maire de la commune de Bankim.

Pour meubler cette cérémonie, les milliers de personnes ayant fait le déplacement pour Songkolong, ont également eu droit à une foire exposition où plusieurs objets d'art du peuple Mbororo ont été présentés aux publics sans oublier le traditionnel «kossam». Cette rencontre a été également l'occasion de présenter au grand public, la toute première fille Mbororo de l'arrondissement de Bankim, à réussir le baccalauréat. Elle s'appelle Ramatou Ilyassa. Elle a réussi avec brio son baccalauréat A4 Allemand lors de cette session 2024/2025. Pour cette

dernière, le maire de Bankim a pris sur lui de s'occuper de ses frais universitaires de la première année jusqu'en troisième année licence. Une annonce qui a été accompagnée par une salve d'applaudissements. Cette rencontre s'est achevée autour d'un match de football qui a opposé Mboscuda Songkolong à Mboscuda Sabongari. Match remporté par l'équipe de Mboscuda de Songkolong 1-0. La moindre chose que l'on puisse dire c'est qu'une communication sociale comme celle que vient d'organiser Mboscuda à Songkolong dans un contexte électoral, est une opportunité de transformation positive démocratique. Cependant, cette communication reste un défi, car seuls le Cameroun et la paix doivent sortir vainqueurs. /-

GUIDIGUIS. Le corps a été repêché de l'eau lundi.

Une jeune fille meurt par noyade



Le corps sans vie retrouvé.

Par Baigona Ngadouna (Stg)

Le corps sans vie d'une jeune fille a été découvert dans les eaux de Pitchotonguel, une rivière du village Mandougouin, arrondissement de Guidiguis, dans le département du Mayo-Kani, région de l'Extrême-Nord, en matinée du lundi 28 juillet 2025. La victime identifiée comme Cécile Wawa, environ 26 ans, a été emportée par les eaux libérées par l'effondrement d'un pont. «Elle est sortie pour se rendre à la messe malgré plusieurs tentatives de l'en dissuader. Finalement elle est partie à l'insu de ses parents», relate une source. Elle va essayer de trouver un chemin autre que la route habituelle à cause de la rupture du pont qui relie son quartier au lieu du culte, depuis le jeudi dernier. «Elle a voulu juste trouver un autre chemin pour la prière, car le pont triple dalot qui relie Guidiguis à Taibong, s'était effondré. Mais malheureusement, elle a été prise par le courant d'eau», précise la source.

Dans la foulée, elle sera emportée par les eaux qui coulent à fortes pressions, du fait de sa mobilité réduite. Son corps est retrouvé par les riverains. «Nous avons lancé les recherches depuis

dimanche et c'est ce matin (le 28 juillet 2025, Ndlr) que les riverains en sortant pour vaquer à leurs occupations champêtres, sont tombés sur le corps de la victime», rapporte notre informateur. Aussitôt, ces riverains ont alerté les autorités de la localité. Le maire de Guidiguis, les éléments de la brigade de gendarmerie territoriale de la localité, et le personnel du district de santé, se sont rendus sur les lieux pour s'enquérir de la situation. Après constat, le corps de la jeune fille a été remis à sa famille pour inhumation.

Les fortes pluies annoncées par l'Observatoire national sur les changements climatiques (Onac) dans les prochains jours du côté du Septentrion, font ressurgir la question de la vigilance des populations et surtout l'entretien des infrastructures routières qui sont parfois hors d'usage en saison pluvieuse. Le cas du pont sur le Danay dans la ville de Yagoua, a été au centre du théâtre l'année dernière, privant plusieurs habitants du département du Mayo-Danay, de leur liberté de mouvements. Les courageux avaient trouvé une alternative, en la pirogue. /-

Dr Issa Djidjoua Garba, Enseignant-chercheur en sciences politiques.

«Un vide se crée avec les départs de l'Undp et du Fsnc du gouvernement»

Interview réalisée par Ruben Tchounyabe (stg)

Hamadou Moustapha de l'Andp et Paulin Djorwe du MDR apportent leur soutien à Paul Biya pour l'élection présidentielle d'octobre.

Quelle lecture faites-vous de cette actualité ?

Nous pensons que l'Andp et le MDR font un pari, que quoi qu'il arrive le régime sera toujours là. C'est sur la base de ce pari qu'ils se positionnent. Ils font une lecture très réaliste de la scène politique camerounaise. Et se disent que le Rdpc, compte tenu de certains éléments dans le passé, comme les propositions d'argent et de postes au sein de la haute administration d'Etat ont fait basculer les choses en leur faveur, donc le Rdpc reste suffisamment puissant parce qu'il a les moyens de faire tourner la situation en sa faveur, non seulement il détient l'appareil en charge d'organiser les élections et d'en proclamer les résultats.

Quel est le poids politique de ces deux leaders dans le septentrion ?

Nous pensons que l'Andp et le MDR sont des alliés historiques du Rdpc, du coup un vide va se



créer avec les différentes démissions de l'Undp et du Fsnc au sein du gouvernement. Hamadou Moustapha et Paulin Djorwe ont donc la prétention d'occuper ce vide en proposant un nouveau partenariat stratégique que le Rdpc a perdu avec Bello et Issa.

Pourront-ils convaincre déjà leurs militants et, au-delà, les électeurs des régions septentrionales, à faire pencher la balance

en faveur de Paul Biya ?

Peu importe, ça ne compte pas vraiment pour eux de convaincre. Ce qui compte pour eux, c'est de donner cette impression qu'ils sont derrière le Rdpc, mais le régime est suffisamment conscient qu'ils n'ont pas le poids comme ceux qui ont démissionné (Undp et Fsnc). Mais sur le plan symbolique, ça leur permet de diminuer un peu l'effet de la démission de l'Undp et du Fsnc.

On note aussi l'entrée en

scène de Yerima Dowa avec son nouveau parti, l'ACC. Ce dernier appelle aussi à élire Biya. Pourra-t-il convaincre les militants du Fsnc de tourner le dos à Issa Tchiroma ?

Ces dernières années, Yerima Dowa a fait un travail de mobilisation très formidable et pense capitaliser ; et va tout faire pour aligner son parti sur l'ancien partenariat stratégique du Fsnc. Il a un lien très privilégié avec le régime et ne veut pas perdre.

Un autre cadre du Fsnc, Salmana Amadou Ali, vient aussi de lâcher Tchiroma. Jusqu'où peut-il influencer dans les rangs de son ancienne formation politique ?

La création du parti par Salmana aura une véritable conséquence sur le Fsnc. C'est une décision qui repose sur plusieurs facteurs ; c'est un monsieur qui pense qu'il est une étoile montante par rapport à son mentor qui semble être une étoile descendante ; et là il pense que la rupture qu'il vient d'opérer est quelque chose de préjudiciable pour sa propre carrière politique. On est dans une logique de jeu

politique, vu que Salmana veut sortir de l'ombre de son mentor Tchiroma.

Puisque son mentor a décidé de sortir de l'alliance avec le Rdpc, une alliance qui lui procure un certain nombre d'avantages, donc la sortie de l'alliance avec le Rdpc crée une incertitude. Je pense qu'il tient à maintenir les liens privilégiés qu'il a avec certaines pontes du régime. La création de son parti est un signal fort pour dire qu'il n'est pas sur la même vision politique que Tchiroma. Il continue sur le partenariat stratégique mais cette fois avec son propre parti.

C'est un homme de terrain, il est en contact (interface) réel avec la population. C'était l'homme fort d'Issa Tchiroma dans l'Extrême Nord. En plus, Salmana a beaucoup d'accointances avec les hommes forts du Rdpc. Certaines sources disent même qu'il a été reçu par des autorités du Rdpc pour des négociations. En créant son parti, il n'est pas suffisamment fort pour gagner, mais il est suffisamment fort pour fragiliser le Fsnc. Je pense que c'est une stratégie qui vise à fragiliser le Fsnc, vu que Salmana est une figure forte du Fsnc ?/-

NORD. Le parti a remobilisé ses troupes pour les échéances futures.

Le FPD tient son 2e congrès à Guider

Par Jérôme Baïmélé

Le Front populaire pour le Développement (FPD) a tenu son 2ème congrès ordinaire le 28 juin dernier à Guider, chef-lieu de la région du Nord. Les assises sont présidées par Darman Doukou, son président national. A l'occasion, les militants et sympathisants ont annoncé la participation du parti à l'élection présidentielle. «Le FPD participera à l'élection présidentielle comme d'habitude, notamment aux élections présidentielles et législatives. Nous n'avons pas certes présenté un candidat pour l'élection présidentielle de 2025, mais nous avons un rôle à jouer dans le processus, du moment où nous avons des électeurs. Ce que nous faisons, c'est d'organiser le parti et de remobiliser la base», a déclaré Darman Doukou.

Le FDD est créé en 2010, avec pour siège Ngaoundéré, dans le département de la Vina, région de l'Adamaoua. Ses origines remontent à une initiative citoyenne visant à promouvoir le développement du Cameroun. A en croire les dirigeants du parti, le FPD se veut un parti politique de rassem-



Le FPD ratisse large à Guider dans la région du Nord.

blement, ouvert à toutes les sensibilités, et dont l'objectif principal est de contribuer au développement socio-économique du Cameroun.

Le congrès de Guider dans le département du Mayo-Louti, a pour objectif de remobiliser et de redynamiser le parti en cette veille des différents scrutins (présidentiel, régional, municipal et législatif). Les congressistes ont réaffirmé leur enga-

gement à renforcer les principes démocratiques et républicains, en appelant à une participation massive en vue des élections réussies pour une meilleure représentativité du parti au sein des instances de décision.

Le FFP a effectué à travers ce congrès un diagnostic interne et passé en revue les activités du parti. L'objectif de remobilisation et de recrutement des

militants a ainsi été lancé. Les militantes et militants du parti ont passé en revue les textes fondateurs de leur formation politique. Ce qui a débouché sur la désignation de nouveaux dirigeants du FPD. C'est ainsi que Salihou Karimou qui était, avant le congrès coordonnateur régional du FPD pour le Nord, a été désigné secrétaire général.

Pour Darman Doukou, présenté

rebaptisé « A Leader Man » à Guider, le but de ces aménagements vise à consolider le dialogue, la cohésion et l'intégration nationale en prenant compte des composantes sociologiques pour un parti qui se veut inclusif et fort pour un avenir radieux. Aussi, l'objectif est de définir des orientations stratégiques qui prennent en considération les opinions, critiques, propositions et recommandations faites par les congressistes ; de jauger les capacités spécifiques des femmes et des jeunes et enfin, d'élaborer le plan de financement des activités électorales. «Les organisations politiques se distinguent autant par la participation aux élections et l'organisation des activités internes dont la plus importante demeure l'organisation d'un congrès qui est l'instance de décisions stratégiques et la boussole d'orientation d'un parti politique. Le Front Populaire pour le Développement a pris l'initiative d'organiser son deuxième sur le thème : participation massive pour des élections réussies», a confié Salihou Karimou, secrétaire général du FPD. /-

PRÉSIDENTIELLE 2025. Le programme politique du candidat du Pcrn se décline en 11 points.

Cabral Libii propose une réforme de l'éducation

Par Ruben Tchounyabe (stg)

Le système éducatif camerounais fait pâle figure du fait de la promotion collective par niveau au primaire, du taux de déperdition élevé à la fin du premier cycle au secondaire et de l'inadéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché de l'emploi. C'est le diagnostic fait par Cabral Libii Li Ngue Ngue, candidat à l'élection présidentielle du 12 octobre prochain, dans son programme politique. Il constate que ce système se singularise par une imitation culturelle qui n'est pas propre à l'identité culturelle de notre société. Pour résoudre le problème, le candidat propose une panoplie de mesures visant à favoriser l'accès à toutes et à tous à une éducation qui apprend à inventer, à créer, à innover.

DÉCOLONISER L'ÉDUCATION

Selon Cabral Libii, le système éducatif actuel a été conçu comme un outil de reproduction des élites administratives et non comme un levier d'émancipation ou de transformation de la société. Il engendre ainsi des diplômés déconnectés du réel, inaptes à produire, innover ou répondre aux besoins du pays. Il propose de désintoxiquer des programmes, réconcilier les apprenants avec leur histoire, leur langue, leur culture, et former des citoyens conscients, inventifs et enracinés. Le président-candidat du Pcrn propose ainsi



Le président du Pcrn déroule les axes prioritaires de son programme.

la réforme de contenus scolaires pouvant éliminer les approches mimétiques et intégrer les valeurs africaines, les savoirs locaux, les langues nationales, les figures historiques et les récits fondateurs du Cameroun et de l'Afrique. Il envisage l'instauration de l'enseignement préscolaire obligatoire en langues locales, pour socialiser l'enfant dans l'« africannerie » et la « camerounéité » dès l'âge de 3 ans. L'homme rejette la division entre les filières générales et techniques en supprimant des concours qui empêchent les bacheliers techniques d'accéder aux grandes écoles. Il envisage par ailleurs d'en finir avec la survalorisation des études longues et théoriques, au détriment des compétences techniques, productives ou entrepreneuriales ; proclame la promotion d'un modèle éducatif

fondé sur la création, l'innovation, la résolution des problèmes locaux et la production nationale et non sur l'exhibition des diplômes.

CITOYENS INNOVANTS

Pour le candidat, le Cameroun doit cesser de former des diplômés en attente passive d'un concours ou d'un emploi public hypothétique. La nouvelle mission de l'éducation devrait être de forger des esprits capables de penser par eux-mêmes de résoudre les problèmes locaux, et d'innover face aux défis du monde. Pour y arriver, il envisage comme moyens refonder les programmes éducatifs autour d'un double objectif, à savoir l'acquisition de connaissances et le développement personnel, en particulier l'aptitude à résoudre des problèmes concrets, à innover, à créer, à travailler en équipe. Il recommande une scolarité obli-

gatoire en deux paliers, avec un premier cycle gratuit et obligatoire de 7 à 11 ans et la réorganisation de la formation au second cycle, orientée vers les métiers utiles à la transformation nationale ; la construction d'une école inclusive, qui valorise autant les formations techniques, artisanales, et agricoles que les filières académiques ; et la promotion d'un enseignement supérieur capable de produire des solutions concrètes pour les problèmes camerounais, par l'intégration de la recherche appliquée et la valorisation de l'innovation sociale et technologique.

REVALORISER L'ENSEIGNANT

Le mouvement «On a trop supporté» a révélé au grand jour l'extrême précarité du corps professionnel. Il est temps de rétablir la dignité, l'utilité et l'autorité des enseignants, soutient Cabral Libii. Il propose de ce fait d'instaurer l'automaticité de la prise en charge salariale des enseignants du primaire et du secondaire dès leur sortie d'école ; mettre en place un système de primes d'éloignement, avec des majorations salariales pour des enseignants affectés dans l'arrière-pays ou en zones difficiles ; accompagner les enseignants affectés dans les zones reculées par des dispositifs de logement, de transport et d'accès aux services sociaux de base. Dans la série des mesures à intégrer, le candidat à la présidentielle envisage d'adapter le calendrier scolaire aux réalités socioculturelles et écologiques camerounaises. Il propose ainsi de réviser intégralement le calendrier scolaire afin qu'il tienne compte des

saisons agricoles, de la pluviométrie, des périodes caniculaires, des fêtes religieuses locales et des réalités culturelles de chaque région.

PROGRAMME EN 11 POINTS

Cabral Libii se présente comme le candidat du changement de système, avec l'ambition de « rendre au Cameroun toute la plénitude de sa souveraineté et de restaurer la dignité de ses institutions aujourd'hui affaiblies par des décennies de patrimonialisation du pouvoir. Un projet de rupture qui vise à faire du Cameroun un Etat moderne, respecté où chaque citoyen compte, où chaque institution joue pleinement son rôle, et où l'avenir se construit dans la justice, l'équité et la paix. Conscient que l'indépendance réelle ne peut exister sans maîtrise de notre économie, le président du Pcrn fait de la souveraineté alimentaire, numérique, fiscale, énergétique et scientifique des piliers de sa vision pour « un Cameroun fort, libre et tourné vers l'avenir ». Un programme politique qui se décline en 11 points, notamment la lutte contre la corruption et la réforme de l'Etat ; la justice et la garantie des libertés ; la sécurité et l'unité nationale ; l'économie et la création d'emplois ; l'éducation et la recherche scientifique ; la décentralisation communautaire et la création d'emplois ; la santé publique et la protection sociale ; l'agriculture et le développement rural ; l'environnement et la transition écologique ; la culture, le sport et l'identité nationale ; ainsi que la diplomatie, l'intégration africaine et la mobilisation de la diaspora. /-

CAMPAGNE ÉLECTORALE. Les instructions sont contenues dans la circulaire.

Paul Biya fixe les grandes lignes de sa campagne

Par Dimitri Mebenga

À moins de trois mois de l'élection présidentielle du 12 octobre 2025, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) précise les contours de la campagne en faveur de son candidat. Dans une circulaire signée le 16 juillet dernier et publiée dans le journal L'Action le 29 juillet 2025, Paul Biya le président national de cette formation politique, définit les grandes orientations et l'architecture organisationnelle de cette campagne, placée sous le sceau de la discipline, de la mobilisation et du respect des lois. La circulaire adressée à l'ensemble des responsables et militants du parti, détaille la stratégie électorale du Rdpc. L'objectif est de garantir une campagne « claire, cohérente et efficace », en mettant en avant le programme du candidat, tout

en assurant une forte mobilisation des électeurs.

La campagne reposera sur quatre principes : respect des institutions, engagement civique, discipline militante et lisibilité du message politique. La structure de la campagne est déployée sur trois axes : au niveau central, deux entités piloteront les opérations : la Commission nationale de campagne et le directoire du candidat. Sur le terrain, à l'intérieur du pays, l'action sera relayée par des commissions régionales, départementales et communales, appuyées par des coordinations de zones et des cellules locales. À l'étranger, les délégations du Comité central et les cellules de campagne Rdpc mobiliseront la diaspora. Chaque niveau de la campagne aura pour mission d'assurer la coordination, la sensibilisation, le suivi du vote et la remontée des informations stratégiques.



Paul Biya, président national du Rdpc.

Le Rdpc entend également assurer sa présence dans toutes les commissions électorales légitimes, du niveau local, au

national, conformément à la loi électorale en vigueur. Les structures de campagne sont par ailleurs invitées à encadrer les électeurs : sensibilisation, distribution des cartes, organisation des déplacements le jour du vote, sans oublier la présence effective des représentants Rdpc dans chaque bureau de vote. La circulaire encourage la collaboration avec les partis alliés et les associations soutenant le candidat du Rdpc. Toutefois, ces actions doivent s'inscrire dans un cadre structuré et coordonné, sous la supervision des organes de campagne locaux. Enfin, Paul Biya insiste sur la discipline militante, le respect strict des consignes et l'éthique dans l'action politique. Le candidat président appelle les responsables à se mobiliser pour garantir une « victoire éclatante » du candidat du parti. Il s'agit d'« agir dans l'ordre, la loyauté et l'éthique », conclut la circulaire signée par le président national. /-

NORD. En cette saison de pluie, ils s'activent dans les champs aux côtés de leurs maîtres.

Animaux domestiques, moteurs dans les travaux champêtres

Par Dangabbe Hinserbe (Stg).

Le 19 juillet 2025, autour du village Bananaré dans l'arrondissement de Garoua 3ème, les champs dominent l'activité de la population. Entre cris, coups de fouet et bruits sourds de la charrette dans la terre, les animaux s'imposent comme de véritables moteurs de la campagne agricole dans cette partie du pays. Chevaux, ânes et bœufs sont mis à rude épreuve, avec une contribution essentielle. Bottes aux pieds et fouet en main, Dimitri Chaka guide un cheval attelé à une charrette. L'animal, muni d'un collier de trait en corde, tire un système rudimentaire, mais efficace : deux longues cordes fixées à un joug en bois sur lequel s'accroche la charrette. «On accroche ça sur le joug, c'est le morceau de bois pour protéger l'animal et assurer un bon équilibre», explique-t-il.

L'âne remplit la même mission. Il est plus petit, moins coûteux, mais tout aussi vaillant. Tandis qu'Emmanuel Laraba tient la charrette, Galmaï, frère cadet, fouette l'animal pour maintenir le rythme. Les animaux peuvent marcher seul ou être guidés par une personne.



L'âne en activité de labour au village Bananaré.

«C'est au dressage qu'on apprend à l'animal de marcher seul ou avec quelqu'un devant», indique Dieudonné David, un habitué du travail de la terre.

Les bœufs sont aussi très prisés. Le dispositif diffère de celui de l'âne et du cheval. Ce jour-là, César Wanbara et Bouba Bakary attellent deux taureaux. Placés côte-à-côte, un joug plus long est posé sur leurs coups. Le joug en bois est relié à la charrette par une chaîne. Des fers forgés et disposés avec soins retiennent le joug dans le cou de

chaque bœuf. Le travail est un peu lent, mais profond. Le choix de ces animaux est justifié par plusieurs raisons, notamment le prix, l'entretien et la rapidité. «Ici, on préfère l'âne, car entretenir un bœuf coûte cher. Et puis, il y a plus de vols de bœufs que d'ânes», confie Bouba Bakary, non sans relever les exigences en nombre dans l'attelage. Si chez l'âne ou le cheval, un seul animal peut faire l'affaire, il faut obligatoirement deux bœufs pour la même tâche.

Au-delà du labour, ces animaux

servent à d'autres étapes. Ce sont les mêmes animaux qui sont utilisés pour le sarclage des champs. Ce qui change c'est le type charrue. Le corps de charrue de labour laisse place au corps sarcleur et buteur pour le buttagage. Ces animaux servent aussi de puissant moyen de transport. Pendant les récoltes, le même attelage est chargé de transporter les vivres du champ jusqu'à la maison. «C'est une solution de transport avec l'état des routes des champs. On fait juste quelques arrangements et puis c'est bon avec la charrette», se réjouit Ibrahim Ali, cultivateur à Mayo-Bocki, dans la localité de

Lagdo, département de la Bénoué, région du Nord.

Au moment où les uns gardent ces animaux que sont les bœufs, lâne ou parfois le cheval pour les travaux familiaux, les autres en font un vrai métier. «Pour labourer un quart de champ, le prix varie entre 3 500 Fcfa et 5 000 Fcfa», indique Emmanuel Laraba. En une semaine, un propriétaire peut encaisser jusqu'à 35 000 Fcfa. Dans les économies rurales des régions septentrionales, les animaux de trait valent bien plus qu'on ne le croit. Ils sont la force, la vitesse et parfois, la seule source de revenus des familles. /-

CAMEROUN-NIGÉRIA. Un projet transfrontalier sur la question a été implémenté à Gashiga.

Paix et cohésion sociale promues



Debout pour la promotion de la paix et la cohésion sociale à Gashiga dans le Nord.

Par Jérôme Baïmélé

L'initiative pour le renforcement du partenariat des Organisations de la société civile (OSC) locales, la promotion de la paix et la cohésion sociale au Nigeria et au Cameroun est désormais en marche dans la région du Nord. Portée par Action citoyenne intégrée (ACI), ce projet se déploie sur le terrain, notamment dans les localités de Gashiga et Baschéo, dans le département de la Bénoué, région du Nord. D'après Pascal Kamtchueng, chef de projet, l'objectif est d'apporter une contribution aux problèmes de cohésion sociale qui se posent dans les localités transfrontalières entre le Cameroun et le Nigeria. «Le choix a été porté sur deux localités, Baschéo et Gashiga. Le processus de consultation a identifié deux conflits majeurs liés aux délimitations des frontières et au foncier», précise-t-il. ACI a effectué des descentes sur le terrain pour réaliser notamment des consultations communautaires et identifier les conflits et autres difficultés des populations.

L'événement qui a réuni les hommes et femmes de la presse spécialisée en culture, a aussi été une occasion pour le Réseau des journalistes culturels du Cameroun (RJ2C), organisateur principal, de témoigner sa gratitude aux partenaires qui ont été présents du début jusqu'à la fin. Dénommé Mécènes culturels de l'année, les bénéficiaires de ces récompenses sont Orange Cameroun qui s'est tiré avec l'or, l'Institut français du Cameroun, Mécène silver, et le Palais des congrès, Mécène bronze. /-

Le Cameroun, pays organisateur, qui a dicté sa loi. Rosalie Boki a hissé le drapeau camerounais au sommet. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire suivent respectivement en 2ème et 3ème places, avec Harouna Neya et Christian Guehi. Dans la catégorie presse digitale, le Béninois Chamsou-dine Baguiri a devancé ses deux rivaux camerounais Arold Sanama Boya et Noël Talla Sadefo, respectivement deuxième et troisième. En radio, c'est la Nigérienne Amina Dioffo qui s'est emparée du trône. Elle est suivie dans ce classement, respectivement par le Camerounais Aron Bagoydi, et son compatriote Thierry Samuel Mefoh. En télévision, le Cameroun a régné sans partage, avec Henry Tataw Ekambi et Anicet Siesther Essiane, tous de la télévision nationale.

L'événement qui a réuni les hommes et femmes de la presse spécialisée en culture, a aussi été une occasion pour le Réseau des journalistes culturels du Cameroun (RJ2C), organisateur principal, de témoigner sa gratitude aux partenaires qui ont été présents du début jusqu'à la fin. Dénommé Mécènes culturels de l'année, les bénéficiaires de ces récompenses sont Orange Cameroun qui s'est tiré avec l'or, l'Institut français du Cameroun, Mécène silver, et le Palais des congrès, Mécène bronze. /-

GRAND PRIX FRANCOPHILIE DES MÉDIAS. Henry Tataw et Aron

Bagoydi figurent parmi les vainqueurs célébrés dimanche dernier à Yaoundé.

02 ambassadeurs du Septentrion sur le podium



Henry Tataw Ekambi et Aron Bagoydi sur le podium.

Par Baigona Ngadouna (Stg)

La 6ème édition de la Coupe du monde de la presse culturelle a rendu sa copie le 27 juillet dernier, lors d'une cérémonie au Palais des congrès de Yaoundé. Présidée par le conseiller technique n°1 du ministère de la Communication, cet événement a été l'occasion de récompenser les lauréats dans les différentes catégories en lice. Les jurys composés d'architectes en rapport avec le thème de cette édition et de journalistes spécialisés en culture, ont passé au peigne fin les travaux retenus avant de proclamer les résultats. Sur les 43 finalistes venus de 11 pays, 17 récompenses ont été décernées. Il

s'agit notamment du prix Champion du monde dénommé Grand prix 2025, remporté par la Sénégalaise Fatou Diouf. Le prix du vice-champion revient au Nigérien Nakale Sanda Aboubacar, alors que le trophée média culturel de l'année dénommé Grand prix média culturel, a été attribué à la Société de presse et d'édition du Cameroun (Sopecam). Dans les sous catégories, plusieurs Camerounais en lice se sont distingués. Dans la catégorie Photojournalisme, Durel Epop s'est hissé au sommet. Il est suivi au classement par le Sénégalais Abdou Sira Cissé et l'Ivoirien Farah Adnan. En presse écrite, c'est le

constats qui ont été effectués sur le terrain. Les bénéficiaires ont compris l'objectif du projet. Ils ont également eu l'occasion de préciser leur besoin et mieux s'impliquer tout au long de sa mise en œuvre», a confié Pascal Kamtchueng, chef du projet.

L'activité de restitution était couplée au lancement officiel du projet, en présence de Pascal Essouma Nakong, sous-préfet de Demsa. De façon générale, le projet est couronné d'activités qui visent à assurer une participation effective des communautés bénéficiaires et des parties prenantes à sa mise en œuvre. Ceci à travers un processus participatif d'identification de la nature des conflits ainsi que les défis liés à la consolidation de la paix dans lesdites communautés. «Nous cherchons à obtenir l'engagement des communautés bénéficiaires et parties prenantes dans la mise en œuvre du projet. Aussi, c'est pour évaluer les besoins et défis liés à la consolidation de la paix au sein des communautés ciblées par l'initiative pour enfin recueillir les contributions des communautés bénéficiaires et parties prenantes au projet dans le processus de résolution de ces conflits», a expliqué Daniel Ndakbo, président d'ACI. Et d'ajouter : «Après le lancement de nos activités, suivra la formation des femmes. Notre approche est de les amener à s'autonomiser. La femme joue un rôle très important dans la promotion de la paix et la cohésion sociale, raison pour laquelle nous les avons conviées pour les former. A la suite de cette formation, nous mettrons à leur disposition quelques kits pour leur permettre de mieux s'autonomiser. Les kits vont dépendre des activités génératrices de revenus dans lesquelles elles exercent.» /-

YAOUNDÉ. Ils arpencent désespérément les couloirs du marché de Mokolo à la recherche des clients.

Le chemin de croix des vendeurs à la sauvette nordistes

Par Ayousha Nsangou (Stg)

Il est environ 12h ce mardi 22 juillet 2025 au marché Mokolo, situé dans l'arrondissement de Yaoundé 2. Sous un soleil ardent, il est facile de circuler à l'entrée de ce marché sans se heurter à d'autres usagers venus eux aussi dans ce lieu d'échange. C'est le cas du secteur appelé « Afrique du Sud », situé en face de la paroisse de l'Eglise évangélique du Cameroun (EEC). Avant d'y accéder, ce sont les vendeurs à la sauvette qui vous accueillent. Les uns occupent la chaussée sur laquelle ils installent leurs marchandises, tandis que d'autres ont pris en otage les espaces réservés à la circulation des personnes et des biens, ne laissant qu'un passage étroit où plusieurs usagers effectuent des allers-retours. Pour attirer l'attention des passants sur les produits, certains vendeurs debout devant leurs étals, lancent des appels répétés : « Holé holé ». D'autres usent de techniques plus subtiles en saisissant la main des clients potentiels dans le but de les convaincre d'acheter. Ici, tous les moyens sont employés dès lors qu'ils s'avèrent efficaces.

C'est dans cette atmosphère que se trouve Ibrahim. Installé sur la chaussé, l'originaire de l'arrondissement de Mokolo, dans la région de l'Extrême-Nord, est assis sur un tabouret fait en bois. Devant



Un métier informel qui nourrit son homme malgré tout.

lui, un ensemble de vêtements composé de cravates, noeuds papillon, vestes et pantalons, posés sur une bâche en plastique jonche le sol. Chaque article a son prix. Une cravate peut coûter entre 500 et 1 000 Fcfa, tandis qu'un costume se vend généralement entre 5 000 et 10 000 Fcfa. Ce sexagénaire s'approvisionne auprès des détaillants. «Il ne m'est pas envisageable de me rendre aux déballages où les articles s'achètent comme lors d'une vente aux enchères. J'ai choisi de trier afin de sélectionner uniquement les arti-

cles encore de bonne qualité», précise-t-il. À titre d'exemple, «j'ai acquis cette veste à 3 000 Fcfa et j'envisage la revendre entre 5 000 et 8 000 Fcfa», indique-t-il. Non loin de là se trouve André, surnommé "Pasto". Le jeune homme s'arrête devant le comptoir de Jean, propriétaire d'un lot de chemises, pour en sélectionner quelques-unes. Comme à l'accoutumée, l'originaire de Garoua spécialisé dans la vente de chemises, fait la ronde de plusieurs étals. «J'achète à 500 Fcfa pour revendre entre 2 000 et 5 000 Fcfa», explique-t-il. Le motif avancé

explique-t-il. Afin de justifier ces prix, André possède des techniques pour valoriser ses articles. «Lorsque j'acquiers un produit, je le lave, je l'amidon, j'applique du bleu à linge avant de le repasser, afin de lui conférer un éclat particulièrement attractif», confie-t-il. A un jet de pierre de là, Youssoupha, contrairement aux deux autres, s'est spécialisé dans la commercialisation de pantalons. Il se procure ces articles auprès des détaillants. Ce jeune homme originaire de Maroua, propose ses produits à des prix variant entre 2 000 Fcfa et 5 000 Fcfa.

GLOIRES ET DÉBOIRES

«Je parviens à subvenir à mes besoins, mais cela n'est pas aisés», souligne Ibrahim. Avant de s'installer sur la chaussée du marché à l'entrée du secteur dit Afrique du Sud, ce sexagénaire était propriétaire d'une boutique. En 2002, il a été expulsé. Depuis lors, cet homme est contraint de « jongler pour joindre les deux bouts ». Ne disposant pas de droit de taxe à régler, la parcelle qu'il occupe est sujette à des difficultés. «Nous faisons face à plusieurs risques. Nous devons constamment surveiller la police ou la police municipale qui ont fréquemment pour habitude de saisir nos marchandises afin de les envoyer en fourrière », explique-t-il. Le motif avancé

est l'«occupation illégale de la chaussée ». Contrairement à Pascal dont le marketing attire l'attention des clients, Ibrahim bénéficie ainsi d'une clientèle fidèle. «J'ai des clients qui passent commande en raison de la qualité des chemises. Je me rends également dans les bureaux pour prospection », précise ce vendeur ambulant. Toutefois, cette activité demeure difficile. «Sans commande, je suis obligé de parcourir de longues distances pour vendre mes produits. Il m'arrive parfois de marcher jusqu'à 20 km sans réaliser aucune vente », déplore-t-il. Quant à Youssoupha, il doit puiser dans sa voix pour se faire entendre par la clientèle. Cette méthode s'avère efficace mais très éprouvante. «Il m'arrive parfois de perdre ma voix ; l'essentiel est toutefois d'avoir vendu ma marchandise », affirme-t-il. Pour pouvoir exercer son activité sereinement, « Youssoupha doit s'acquitter des frais auprès de la recette municipale, s'élevant à 200 Fcfa. Ce paiement doit être effectué quotidiennement, à l'exception du dimanche ». En cas de non-paiement de cette somme, les agents municipaux se verront dans l'obligation de saisir votre marchandise. /-

EXPORTATION DU BOIS. L'accord qui visait à garantir la légalité et la traçabilité du bois exporté vers l'Europe, va être réformé.

L'UE rompt avec le Cameroun, mais promet un nouveau pacte forestier

Par Régis Bélinga

La nouvelle est tombée comme un couperet : l'Accord de Partenariat Volontaire (APV-Flegt) qui liait depuis 2011 l'Union européenne et le Cameroun, pour la régulation du commerce du bois est officiellement caduc. Cette décision rendue publique le 17 juin par le Parlement européen clôt plus d'une décennie de coopération en matière de gouvernance forestière, mais ouvre paradoxalement la voie à un partenariat d'une nature nouvelle et plus globale. L'APV-Flegt avait pour objectif d'assurer la traçabilité et la légalité du bois exporté vers l'Europe, tout en améliorant la gouvernance forestière camerounaise. Selon la partie européenne, le Cameroun n'a pas «été en mesure de respecter ses obligations de l'APV» ; bien plus, «la gouvernance du secteur forestier s'est dégradée malgré l'existence de l'APV», peut-on lire dans la résolution. Pareil pour le système de vérification de la légalité du bois mis en place depuis 2015 par le gouvernement mais qui n'est toujours pas opérationnel jusqu'à présent souligne le Parlement européen. L'autre grief fait à la partie camerounaise, est

l'hostilité des autorités vis-à-vis de la société civile et au rétrécissement de l'espace qui lui est dévolu dans la gouvernance forestière. Le Cameroun totalise 18 millions d'hectares de forêt, soit 40 pour cent de son territoire ; entre 2011 et 2022 le pays a perdu environ 900.000 ha de couvert forestier soit 5 pour cent du couvert forestier national à cause de la déforestation liée aux reconversions forestières.

Pour Yaoundé, cette décision est unilatérale et prématurée. Le Cameroun dénonce la non-utilisation des mécanismes de règlement des différends prévus dans l'accord (médiation, arbitrage, consultations rapides). Le gouvernement met aussi en avant les avancées réalisées ces dernières années, notamment avec la création du Sigif 2 dédiée au suivi des activités forestières déployé ; l'Open Timber Portal destinée à améliorer la transparence des flux de bois, mais aussi la nouvelle loi forestière de juillet 2024 qui renforce la régulation et la gestion durable des ressources.

Depuis 2010, la part de l'Europe dans le commerce du bois camerounais s'est érodée. Si l'UE demeure le premier marché pour



Le Cameroun n'a pas pu tenir ses engagements après 14 ans.

les sciages (bois transformés), les grumes bois non transformés partent désormais majoritairement vers l'Asie. Le Vietnam est devenu le deuxième importateur de bois camerounais après la Chine, notamment pour le Tali, utilisé dans la construction de temples. Cette diversification des marchés a réduit l'influence de l'Europe

dans les négociations commerciales et précipité le changement de stratégie européenne.

UN NOUVEAU PACTE EN VUE

Plutôt qu'une rupture définitive, Bruxelles veut redéfinir le cadre de la coopération. Selon David Atemkeng, chargé de l'Information et de la Communication de l'UE au

Cameroun : «L'UE souhaite adapter le partenariat avec le Cameroun et, plutôt que de continuer de parler d'APV-Flegt, avancer ensemble sur un Partenariat Forêt bien plus complet dans son approche, notamment en termes de développement économique durable.»

Ce nouveau partenariat viserait à intégrer les défis actuels : développement local, lutte contre la déforestation importée, et respect des nouvelles normes européennes sur la durabilité (règlement européen sur la déforestation attendu en 2025). Pour l'instant, la fin de l'APV-Flegt n'interrompt pas les exportations vers l'Europe. Elles seront désormais régies par le règlement bois de l'UE, bientôt remplacé par une législation encore plus stricte. La balle est désormais dans le camp des négociateurs : le Cameroun doit décider s'il accepte de s'inscrire dans ce nouveau Partenariat Forêt proposé par Bruxelles ou s'il choisit de privilégier ses nouveaux partenaires asiatiques. Dans un contexte où le bois reste le troisième produit d'exportation du pays après le pétrole et le cacao, l'enjeu est aussi bien économique qu'environnemental et diplomatique. /-

Modeste incursion du juriste sur le terrain scientifique de la production des richesses

Esquisse de bilan du leg de quatre décennies de Politique économique

Pr. Jean-Calvin ABA'A OYONO,
université de Yaoundé II

1- Lorsqu'on écoute certains thuriféraires du système gouvernant, relativement à la situation de l'économie camerounaise, on en conclut que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, justifiant ainsi que cette expérience actuelle se poursuivre voire s'éternise. Alors, ne cesse-t-on de mettre en avant la bonne santé de notre économie avec un taux de croissance moyen de 5%, la stabilité des finances publiques, en vitant, dans ce dernier cas, le succès des émissions sur le marché international, et un taux dans d'endettement de 44%, bien en deçà de la norme communautaire de 70%. Une analyse plus fine amène cependant à avoir une vue moins optimiste qu'on veut nous le faire croire. En d'autres termes, la proclamation idéaliste de notre tissu de production des richesses se révèle plutôt un cliché à corriger. Deux raisons essentielles en constituent les ingrédients.

UNE ÉCONOMIE QUI TOURNE AU RALENTI, ET EN-DEÇÀ DE SON POTENTIEL.

2- La réalité au Cameroun, depuis plusieurs décennies, est que le rythme de croissance de notre économie n'a cessé de se réduire, surtout lorsqu'on le compare à ce qu'il en était dans la période 1970-1985. Tout au long de ces années en effet, notre pays a connu une période continue de croissance que l'on peut considérer comme contracyclique, au regard de la tendance baissière observée alors, aussi bien pour l'économie mondiale, que pour les pays africains dont certains connaissent des taux de croissance négatifs.

En effet, alors que l'économie mondiale, sous l'impulsion des deux chocs pétroliers de 1973 et 1977, connaît un net ralentissement, avec un taux moyen de croissance de 3,5%, et que les pays africains, dans leur majorité, connaissent des taux de croissance négatifs, l'économie nationale va amorcer une longue période de croissance qui la situe sur un trend ascendant avec d'ailleurs des périodes d'accélération. Entre 1975 et 1985, le taux moyen réel de croissance est de 7,5%, croissant, certaines années comme en

1977 à 8,5% et 1979 à 10,1%. Mieux, cette forte croissance est le résultat de grandes mutations structurelles qui en constituent les fondements.

3- On observe ainsi, tout au long de cette période, une reprise vigoureuse de l'investissement qui se traduit par une croissance régulière de la formation brute de capital fixe, en abrégé FBCF, dont la part, dans le PIB, passe de 19,1% en 1974/1975, à 23,1% à partir de 1979 et 30,2% en 1984/1985. A la veille du lancement du Vie Plan en 1986, le FBCF représente 33,1% du PIB. Ce niveau élevé de l'investissement est tiré par la dépense publique de capital dont le taux moyen de croissance pour la période est de 17,1%. La croissance est par ailleurs soutenue par le secteur primaire et le secteur secondaire qui, depuis 1975, montent en puissance, grâce à l'investissement public et parapublic qui tire, vers le haut, l'investissement privé. La progression du secteur secondaire est notamment impulsée par des investissements massifs dans les branches motrices, telles que l'eau, l'électricité, les industries alimentaires, le BTP.

S'agissant de l'énergie, c'est au cours de cette période que se mettent en place les principales infrastructures énergétiques, avec les barrages de Song-Loulou, Bamendjing, Lagdo, lesquels vont de pair avec une forte extension des réseaux de transport et de distribution de l'énergie électrique produite. On peut prendre la mesure de cette expansion à l'évolution du chiffre d'affaires de la SONEL, créée en 1974, lequel passe de 85 milliards FCFA en 1974/1975 à 35 milliards FCFA en 1982/1983 et 45 milliards FCFA en 1985/86. Le secteur des industries alimentaires constitue, au cours de la période, un des secteurs les plus dynamiques de l'industrie camerounaise résistant à la concurrence internationale, contribuant ainsi à réduire les importations de produits alimentaires et à exporter massivement dans la zone CEMAC. C'est d'ailleurs dans ce secteur que les investisseurs nationaux amorcent une percée significative dans le système productif, jouant désormais un rôle décisif dans la mise en place du tissu industriel qui lui-même se densifie de manière significative. La conséquence de cette évolution est le desserrement



progressif de la contrainte extérieure, avec un solde extérieur, s'agissant de la balance commerciale, régulièrement positif jusqu'en 1986.

4- L'année 1986 marque un tournant dans cette évolution ascendante, l'économie camerounaise connaissant alors un retournement de tendance qui conduit à la stagnation de la période 1986-2000. Ce retournement a d'abord pour conséquence, d'une part, l'entrée du Cameroun dans l'ajustement structurel conduit par le FMI et la Banque Mondiale et, d'autre part puis conséquemment, l'abandon du Vie Plan quinquennal 1986-1991 qui venait d'être adopté, suivi de la mise à l'écart du Plan Directeur d'Industrialisation qui en était le prolongement. La période est une séquence d'austérité, avec un ajustement sévère qui conduit à la contraction du budget de l'Etat. Il s'en suit la double baisse des salaires de 1990 et 1992. Quel dramatique symbole ! L'ajustement conduit au démantèlement du secteur public et parapublic, les entreprises qui la composent étant systématiquement bradées à des repreneurs, sans que l'Etat se préoccupe des conséquences négatives sur

l'économie. Au cours de cette période, l'économie connaît des taux de croissance négatif, -1% en 1988, -3% en 2000, avant une légère reprise en 2005, avec un taux de 2,5%.

L'un des rares aspects positifs de ce moment est la réforme des finances publiques qui permet de mettre en place un cadre juridique, des instruments puis des indicateurs de suivi de la politique budgétaire, condition pour s'inscrire avec succès dans l'initiative PPTE, dont l'aboutissement sera l'atteinte du point d'achèvement en 2006 conséquemment, faut-il le rappeler, à un échec antérieur.

5- Depuis lors, et contrairement à la peinture agiographique qui en est faite, l'économie camerounaise s'est à nouveau installée dans un trend de croissance faible, avec surtout des indicateurs structurels qui interpellent, parce que pas du tout rassurant en termes de perspectives d'avenir sur le long terme. La faiblesse du rythme de croissance est désormais caractéristique de l'évolution de notre économie, le taux variant entre 2,8% et 4,5%. Pour l'année 2024, le taux a été de 3,2%, contre 2,2% en 2022, le PIB s'élevant à 7680,9 milliards. Cette faible croissance est significative d'une évolution très inquiétante dont rend compte la contribution des différents secteurs à ce taux de croissance. Alors qu'au cours de la décennie de croissance contracyclique des années 1975/1985 le taux moyen de 7,5% était soutenu par le primaire et le secondaire, avec d'ailleurs une progression régulière du secteur secondaire, la tendance s'est totalement inversée, au profit du tertiaire. Si entre 1976 et 1985, la part du secteur secondaire dans le PIB est passée de 18% à 37%, elle a depuis lors inexorablement diminué, passant de 30% au début des années 1990 à 20% aujourd'hui. Cette évolution est en fait significative du délitement continu du tissu industriel mis en place dans la période 1975/1985. L'INS note ainsi que la croissance du Cameroun dont le taux est évalué à 3,2% en 2024, est principalement soutenue, du côté offre, par le secteur tertiaire, dont la contribution est de 2,2%, celle du primaire étant de 0,6%, et celle du secondaire, dont la tendance est au ralentissement est de 0,3% , l'INS n'hésite d'ailleurs

pas à parler « d'un secteur secondaire en perte de vitesse ». La part du tertiaire interpelle d'autant plus que, contrairement aux pays développés et émergents, dont la croissance est tirée par le tertiaire, lui-même représentatif du rôle y joué par l'innovation technologique dans l'économie, ici au Cameroun c'est « le tertiaire du pauvre », dominé par les activités d'import-export et l'informel. On comprend d'ailleurs que le déficit extérieur se creuse d'année en année, consolidant son caractère structurel.

6- En d'autres termes, l'économie camerounaise, depuis au moins deux à trois décennies, a cessé de créer de la valeur pour en importer, ce qui reflète la structure de nos exportations, dominée par un petit nombre de produits dont le pétrole et quelques produits agricoles. La mesure de cette faible création interne de valeur, en est donnée par la part toujours croissante des importations alimentaires et l'importance prise par la friperie qui fait de notre pays, une des poubelles de l'économie mondiale, avec tout ce que cela implique comme impact pervers pour l'environnement. En réalité, notre rythme de croissance actuel est illustratif de ce que les économistes qualifient de « croissance appauvrissante », en ce que la croissance ne se traduit pas par une amélioration significative des conditions de vie des agents économiques.

LES GRAVES DÉRIVES DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

7- La situation des finances publiques n'est pas plus reluisante, contrairement à ce qu'affirme les hagiographes, la tendance étant au déficit lié à d'importantes dérives. Pour les trois dernières années, le solde est de -0,9% en 2022, -1,6% en 2023, 0,2 en 2024, encore qu'il s'agisse, pour cette dernière année, d'une prévision, à confirmer. Cette tendance au déficit, que le pays partage avec les autres pays de la CEMAC, explique la convocation, en décembre 2024, du Sommet extraordinaire des Chefs d'États de la CEMAC.

8- Bien plus, depuis l'atteinte du Point d'Achèvement, on assiste à une véritable frénésie d'endettement, au prétexte que le pays est en-deçà du plafond de 70% du PIB. Or, une telle vue ne peut prospérer, car elle se limite à une analyse de stock, alors que celle-ci doit être complétée par une appréciation en termes de flux. Et dans ce cas, on doit se préoccuper de la vitesse de croissance du stock de la dette, de son adéquation avec les projets financés dont le

retour sur investissement doit en garantir le remboursement sans préjudicier au financement des autres priorités telles que l'éducation et la santé. Or, depuis des années, la soutenabilité de notre dette se fait au détriment de ces secteurs, d'autant que les fonds empruntés financent des projets qui n'en finissent pas de finir, et qui sont donc des véritables gouffres financiers. Bien plus, le service de la dette extérieure est assuré au détriment d'une dette intérieure d'autant plus élevée que les créanciers internes n'ont pas les mêmes moyens de pression que les créanciers externes. On peut d'ailleurs prendre la mesure de cet état de choses, avec la part toujours croissante des restes à payer dans le budget. La dette académique abyssale due aux professeurs des universités demeurée impayée en dépit du voilage de budgétisation et des plaintes du corps de l'enseignement supérieur, est la manifestation patente du préjudice.

9- Au-delà de cette tendance au déficit et de cette frénésie d'endettement, la politique budgétaire est caractérisée, depuis des années, par de graves dérives à un double niveau :

- Le premier niveau est la gestion hors de toute règle budgétaire, de certaines lignes du budget. Il s'agit des fameuses lignes 94 (Interventions en investissements) et 65 (Interventions en fonctionnement) dédiées aux interventions diverses, non spécifiées d'avance, parce que non prévues de telles sorte qu'on peut y imputer, sous cette désignation vague, n'importe quelle dépense, à la seule discréption du Ministre des Finances qui en décide et engage de manière tout à fait discrétionnaire, et pratiquement sans aucun contrôle. Au titre du budget 2024, la ligne 94 avait une dotation de 94 milliards, tandis que la ligne 65, en avait 400 milliards. Sur les dix dernières années ces deux lignes ont représenté à elles seules, un total d'environ 5400 milliards FCFA. Les engagements sur ces lignes se font sans aucun critère précis permettant de sélectionner et d'évaluer les projets à financer, et sans aucun contrôle de leur exécution effective. Interpelé sur la gestion de ces lignes par les députés dont le rôle premier est de contrôler l'exécution du budget, le Ministre des Finances, sans sourciller a répondu : « Certaines informations liées à ces dépenses revêtent un caractère extrêmement confidentiel. Il peut arriver que ces chapitres de dépenses communes financent des opérations qui ont trait à la sécurité nationale. Ces bénéficiaires -

là, je n'ai pas forcément envie que tout le monde sache que tel bénéficiaire a eu ceci. Ce que le gouvernement veut savoir, lorsqu'il est saisi par un agent économique, c'est si ce qu'il veut faire est important pour le pays ». Pour le Ministre donc, le Parlement n'est pas assez responsable pour que ces informations relatives à la gestion budgétaire, dont il assure le contrôle, lui soient communiquées. Ces désignations vagues et discrétionnaires sont ainsi à l'origine de dérives, qui ne peuvent s'analyser, très souvent, que comme des détournements de fonds publics.

Ainsi, et à titre d'illustration, la dotation initiale de la ligne 65 était de 272,8 milliards FCFA, mais en fin d'exercice, la dotation révisée s'est élevée à 570 milliards, avec un taux d'exécution de 99,7%. Pour couronner le tout, 50 milliards de ces crédits sont alloués chaque année à la Direction Générale du Budget, pour des dépenses laissées à sa seule discréption. C'est grâce à ces lignes qu'est apparue une faune d'hommes d'affaires qui ont, en un temps record, accumulé des fortunes colossales, et dont certains ont récemment défrayé la chronique judiciaire. Les dérives sur ces lignes ont été telles que le Président de la République a, en 2022, ordonné un audit pour les exercices de 2010 à 2021. Mais comme c'est l'habitude les résultats de cet audit se font toujours attendre. Sans doute est-ce pour cela que, pour le budget de l'exercice 2026 en préparation, le Président en a décidé la suppression pure et simple.

- Le deuxième niveau de dérive est la prise en charge par le budget, d'un ensemble de dépenses non prévues dans le budget, donc extra-budgétaires. Les comptes hors budgets prospèrent ainsi, hors de tout contrôle. Ces dépenses concernent en particulier la Présidence de la République, qui peut d'autant plus utiliser ce mode de gestion hors norme budgétaire, qu'elle peut s'adresser directement à la SNH, pour se faire débloquer des ressources. Ceci explique que la Banque Mondiale en ait fait son cheval de bataille, sans d'ailleurs grand succès, pour qu'il y ait plus de transparence dans l'utilisation des ressources issues de la commercialisation du pétrole. L'opacité est telle, qu'à défaut de s'adresser au Ministre des Finances au titre des lignes 65 et 94, certains, bien au fait des arcanes de la République, préfèrent s'adresser directement à la Présidence, et en obtenir, sans aucun critère de sélection préalable, des financements dont l'utilisation n'est

non plus soumise à aucun contrôle ni obligation de rendre compte.

LE GOUFFRE FINANCIER DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

10- A ces dérives budgétaires s'ajoute ce que l'on peut considérer comme le plus grand échec des trois dernières décennies, celui du Programme d'Investissements Structurants. Il s'agit d'un programme qui a été mis en place au milieu des années 1980, destiné à financer la réalisation d'un ensemble d'investissements qui devaient, comme leur nom l'indique permettre une restructuration profonde de l'économie camerounaise. Il s'analysait comme un vaste programme de développement infrastructurel, concernant en particulier les infrastructures de transport et les infrastructures énergétiques. S'agissant des transports, on y retrouvait des projets tels que le port en eau profonde de Kribi, la construction des Autoroutes Douala-Yaoundé, Yaoundé-Nsimalen, le Pont sur le Wouri, l'Aménagement de l'Entrée Est de la ville de Douala. En ce qui concerne les infrastructures énergétiques, on y retrouve l'Aménagement du Barrage de Lom Panagar, la construction des barrages de Memve'ele, Mekin, Bini À Warak, Nachtigal-Amont, la remise à niveau des Réseaux de Transport d'Électricité, l'interconnexion des Réseaux Électriques Cameroun-Tchad. A ce jour, l'échec est patent, aucun de ces investissements structurants n'ayant produit les effets attendus. Ainsi aucun des barrages n'est fonctionnel au point de produire la quantité d'énergie électrique attendue, et l'offre en énergie électrique est plus que jamais en-deçà des attentes et de la demande.

Pour le barrage le plus récent, celui de Nachtigal, le Cameroun est en train de payer à EDF, son constructeur, de l'énergie électrique qu'il ne consomme pas, puisque les infrastructures de transport d'énergie électrique de cette infrastructure coûteuse, n'ont pas été construites. Les malfaçons du barrage de Mekin sont telles que les risques qu'il cède sont élevés, exposant toute la zone, jusque vers le département du Haut-Nyong dans la région de l'Est à des risques d'inondations. Personne ne sait par ailleurs ce qu'il en est du barrage de Bini À Warak. L'interconnexion des réseaux reste toujours en projet, malgré les sommes dépensées. Le réseau de transport de l'énergie électrique est non seulement insuffisant, mais aussi obsolète, les pertes d'énergie, du fait de cette obsolescence

dépassant l'entendement, illustrant par ailleurs l'incapacité de la SONATREL à remédier à la situation.

L'échec est encore plus patent s'agissant des infrastructures de transport, l'Autoroute Douala - Yaoundé en étant la pire illustration, puisque les 60 km, d'ailleurs non complètement réalisés, ont coûté plus cher que ce qui était prévu comme financement pour l'ensemble du projet. Personne ne sait d'ailleurs où commencent les 60 km, où ceux-ci se terminent, et encore moins quelle zone industrielle ou économique ils desservent. On ne sait quand prendront fin les travaux de l'Entrée Est de Douala.

Parmi les particularités singulières de ce Programme d'Investissements Structurants, il y a le fait qu'il a été porté par la même personne qui l'a promené dans différents départements ministériels, au gré des nominations aux divers postes, du Ministère de l'Economie et du Plan, aux Services du Premier ministre, et à nouveau au Ministère de l'Economie et du Plan. Il n'est donc pas surprenant que le Comité de Pilotage et de suivi du Complexe industrielo-portuaire de Kribi ait bénéficié d'une dotation de 2 milliards FCFA, celui de Mekin disposant quant à lui de 2,5 milliards FCFA. L'autre particularité est que les différents projets, non achevés, ou n'ayant atteint aucun des objectifs initiaux, ni pour l'offre d'énergie, ni pour les transports, et les communications, sont cependant des gouffres financiers d'autant plus profonds qu'il n'y a jamais eu ni contrôle, ni évaluation.

Sous le bénéfice de ce qui précède, on relève opportunément que ce Programme qui pèse déjà sur le présent, du fait que le remboursement des dettes y liées se fait au détriment d'autres secteurs tels que l'éducation et la santé, laissera aux générations futures une charge d'autant plus lourde qu'il n'a produit aucun retour sur investissement permettant le remboursement des dettes contractées à cet effet. Tel est esquisé, en quelques lignes, et sans prétention à l'exhaustivité, le leg que nous recevons des ces quatre décennies d'une politique économique où la gabegie le dispute à l'impunité et à l'arrogance de ceux qui estiment n'avoir aucun compte à rendre à personne, et surtout pas à l'histoire d'une République qui, assurément et au gré de l'irréversible basculement démocratique en rétention manifester, ne demeurera guère abimée. /-

BGFIMobileServices Pour faciliter votre quotidien!

*Facilitez-vous la vie avec l'application MyBGFIBank CM,
votre banque au bout des doigts.*

Rapide - Pratique - Sécurisé



Téléchargement Gratuit sur :



Disponible sur
Google Play



Disponible sur
App Store



My BGFIBank CM



BGFIBank Cameroun



655 54 00 00



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir